



Division des droits des Palestiniens

Réunion internationale des Nations Unies à l'appui du processus de paix israélo-palestinien

Mettre fin à l'occupation et établir l'État palestinien

**Istanbul (Turquie)
25 et 26 mai 2010**

Forum public des Nations Unies à l'appui du peuple palestinien

Jérusalem : clef de la paix israélo-palestinienne

**Istanbul (Turquie)
27 mai 2010**

Table des matières

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|--|--------------------|-------------|
| I. Introduction | 1–7 | 3 |
| II. Séance d'ouverture (Réunion internationale) | 8–28 | 3 |
| III. Séances plénières (Réunion internationale)..... | 29–73 | 10 |
| Séance plénière I | 29–44 | 10 |
| Séance plénière II | 45–60 | 14 |
| Séance plénière III..... | 61–73 | 18 |
| IV. Séance de clôture (Réunion internationale)..... | 74–80 | 20 |
| V. Observations liminaires (Forum public) | 81–85 | 21 |
| VI. Réunions-débats (Forum public) | 86–95 | 23 |
| VII. Conclusions (Forum public)..... | 96 | 25 |
| Annexes | | |
| I. Observations finales des organisateurs (Réunion internationale) | | 26 |
| II. Liste des participants (Réunion internationale)..... | | 30 |

I. Introduction

1. La Réunion internationale des Nations Unies à l'appui du processus de paix israélo-palestinien s'est tenue à l'hôtel Sheraton Istanbul Ataköy à Istanbul (Turquie) les 25 et 26 mai 2010 sous les auspices du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, conformément aux dispositions des résolutions 64/16 et 64/17 de l'Assemblée générale. Le thème de la Réunion était « Mettre fin à l'occupation et établir l'État palestinien ».
2. Le Forum public des Nations Unies à l'appui du peuple palestinien s'est tenu le 27 mai 2010 à l'Université Kültür d'Istanbul, en coopération avec le Centre d'études des tendances politiques mondiales de cette université. Le thème en était « Jérusalem : clef de la paix israélo-palestinienne ».
3. Le Comité était représenté dans les deux rencontres par une délégation comprenant Zahir Tanin (Afghanistan), Chef de la délégation et Vice-Président du Comité, Pedro Núñez Mosquera (Cuba), Vice-Président du Comité, Saviour F. Borg (Malte), Rapporteur du Comité, María Rubiales de Chamorro (Nicaragua) et Riyad Mansour (Palestine).
4. La Réunion a consisté en une séance d'ouverture, trois séances plénières et une séance de clôture. Les thèmes des séances plénières ont été les suivants : « État d'avancement du processus politique et perspectives de paix », « Programme de l'Autorité palestinienne pour mettre fin à l'occupation et établir l'État palestinien » et « Sortir de l'impasse : créer un climat politique de nature à faire avancer le processus de paix ».
5. Quatorze experts, dont des Palestiniens et des Israéliens, ont fait des exposés à la Réunion, à laquelle ont participé des représentants de 35 gouvernements, de la Palestine, du Saint-Siège, de 3 organisations intergouvernementales, de 3 organes des Nations Unies, de 17 organisations de la société civile et de 21 organes de presse, ainsi que des invités spéciaux et des membres du public.
6. Les organisateurs ont présenté leurs observations finales à la séance de clôture de la Réunion (voir annexe I).
7. Le Forum public a consisté en déclarations liminaires, trois réunions-débats interactives et la présentation de conclusions. Les thèmes des réunions-débats ont été : « La situation à Jérusalem », « Possibilités de promouvoir une solution juste et durable à la question de Jérusalem » et « Le rôle des acteurs non étatiques (société civile) dans la promotion de la paix à Jérusalem ». Six experts ont fait des exposés au Forum public.

II. Séance d'ouverture (Réunion internationale)

8. **Ahmet Davutoğlu**, Ministre turc des affaires étrangères, a souhaité la bienvenue à Istanbul aux participants et salué les travaux du Comité, qu'il a qualifié d'organe essentiel des Nations Unies qui travaillait sans relâche. Sa région connaissait une fois de plus une période critique et la confluence des dynamiques régionale et mondiale exigeait un maximum de vigilance et d'actions concertées de la part des pays de la région et de la communauté internationale dans son ensemble pour éviter de nouvelles crises et réduire les tensions. La question complexe de la

Palestine comportait quatre dimensions principales (humanitaire, nationale, régionale et mondiale), qu'il fallait aborder de manière globale. Tous les peuples avaient des droits inaliénables et il ne devait y avoir aucune différence entre les nations et les cultures à cet égard. Parmi ces droits, les plus importants étaient le droit à la sécurité et le droit à la liberté; tout au long de l'histoire, la plupart des guerres avaient été menées pour les garantir. S'agissant de la situation dans le territoire palestinien occupé, la sécurité et la liberté y étaient menacées et toute la communauté internationale devait s'en inquiéter.

9. Les enfants de Gaza et de Ramallah n'avaient pas les mêmes droits, les mêmes espoirs, ni les mêmes perspectives d'avenir que les enfants vivant dans d'autres contrées. Pour sa part, la Turquie, fidèle à son histoire, continuerait d'œuvrer pour les droits humains des opprimés, où qu'ils se trouvent et d'où qu'ils viennent. Les Palestiniens devaient avoir les mêmes droits que tout un chacun et les enfants palestiniens devaient avoir les mêmes possibilités que les autres enfants de se construire un avenir solide. Il était essentiel à cet égard d'aider au renforcement des institutions palestiniennes. Parallèlement, les Palestiniens eux-mêmes devaient s'unir et travailler au renforcement de leurs institutions et structures gouvernementales. Tout le soutien nécessaire devait être fourni à ces institutions afin que la solution prévoyant deux États crée un État palestinien véritable et viable et non un « État de deuxième catégorie ». Pour accompagner la progression des travaux dans ce sens, il fallait établir un calendrier pour l'aboutissement complet du processus afin que celui-ci ne se transforme pas en un cycle répétitif de réunions et d'accords non concrétisés.

10. La région était très complexe et le berceau de maints peuples, religions et cultures. Pourtant, au cœur de nombre de problèmes, se trouvait la question palestinienne, source de multiples frustrations psychologiques. La région avait besoin de paix, de stabilité et de prospérité mais, pour y parvenir, il fallait une Palestine en paix et stable. En outre, pour nombre de gens, qu'il s'agisse de musulmans, juifs ou chrétiens, Jérusalem avait une signification symbolique; pour certains, c'était la ville la plus importante au monde. Pourtant, dans l'état actuel des choses, Jérusalem risquait de devenir le symbole d'un conflit interminable au lieu d'un symbole de paix.

11. Robert Serry, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, qui représentait le Secrétaire général de l'ONU, **Ban Ki-moon**, à la Réunion, a lu une déclaration en son nom. Le Secrétaire général se félicitait de ce que, après maints retards et contretemps, les pourparlers indirects avaient enfin commencé. Il rendait hommage à cet égard au Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et au Premier Ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, et les invitait à discuter sérieusement des questions de fond en vue d'engager des négociations directes dès que possible. Il se félicitait également du rôle joué par les États-Unis et s'engageait à apporter son plein soutien à cet effort.

12. À mesure que les pourparlers avanceraient, il faudrait coopérer avec les parties pour assurer que d'autres mesures soient prises pour instaurer une confiance mutuelle et créer une situation plus positive sur le terrain. En outre, les parties devaient éviter les provocations ou les violations de la Feuille de route soutenue par le Quatuor ou du droit international, car elles ne feraient que susciter de nouvelles crises de confiance. Pour sa part, Israël devait faire preuve d'une modération particulière à Jérusalem-Est et y cesser les démolitions, les expulsions et

l'expansion des colonies de peuplement. Jérusalem restait une question relevant du statut permanent, essentielle pour les deux parties, et il fallait trouver le moyen de faire en sorte qu'à l'issue des négociations la ville soit la capitale d'Israël et de la Palestine et que des arrangements acceptables pour tous soient conclus pour ce qui était des lieux saints. L'Autorité palestinienne devait, pour sa part, poursuivre ses efforts positifs afin de remplir ses obligations au titre de la Feuille de route en ce qui concernait l'établissement d'institutions et la promotion de la sécurité dans le cadre de son programme d'édification d'un État, lequel bénéficiait d'un vaste soutien. À Gaza, il fallait que tous les acteurs soutiennent des mesures visant à promouvoir le calme, mettre fin au bouclage, empêcher la contrebande d'armes et parvenir à l'unité des Palestiniens dans le cadre de l'Autorité palestinienne légitime et des engagements de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

13. Le Secrétaire général était particulièrement préoccupé par le fait que le bouclage provoquait des souffrances inacceptables, nuisait aux forces de modération et renforçait les extrémistes; aussi demandait-il qu'il soit mis fin à la politique du bouclage. Il saluait les progrès modestes réalisés avec le Gouvernement israélien pour faciliter un certain nombre de projets prioritaires de l'ONU et élargir la liste des marchandises autorisées à entrer dans Gaza, mais il fallait faire bien davantage et il continuerait d'insister vivement en ce sens. Sur un autre plan, la paix israélo-palestinienne serait favorisée par un environnement régional propice, notamment une approche globale de la paix, incluant le soutien de toutes les parties régionales à des pourparlers entre les deux côtés, à la reprise d'un dialogue politique entre Israël et la Syrie et à la pleine réalisation de l'Initiative de paix arabe. Pour sa part, l'ONU restait attachée à la cessation de l'occupation de 1967, à la création d'un État palestinien indépendant et à l'instauration d'une paix régionale juste, durable et globale, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, aux accords antérieurs et au droit international.

14. **Zahir Tanin**, Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et Chef de sa délégation, a fait une déclaration liminaire au nom du Comité. Le fait que la Réunion se tienne à Istanbul était très important, étant donné le dynamisme de la politique étrangère de la Turquie et son rôle de premier plan dans la région. La Turquie avait participé pendant de nombreuses décennies à la recherche d'un règlement pacifique du conflit arabo-israélien; elle était, par exemple, l'un des membres fondateurs de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine, établie au lendemain de la guerre de 1948. Avec la célébration, l'année suivante, du vingtième anniversaire de la Conférence de paix de Madrid, il fallait que toutes les parties prenantes examinent sans complaisance ce qui avait fonctionné et, aspect plus important, ce qui n'avait pas fonctionné au cours des deux décennies écoulées depuis que cette réunion historique avait marqué le début du processus de paix. L'État souverain de Palestine, libre de toute occupation, n'était encore qu'une vision et il existait chez les Palestiniens et dans toute la région un sentiment palpable d'amertume, tant à l'égard d'une « occupation israélienne indéfinie » que du caractère « intermittent » du processus de paix. En fait, la patience des Palestiniens concernant le processus de paix et, d'une manière générale, la solution prévoyant deux États était à bout.

15. À maints égards importants, la situation du peuple palestinien avait empiré depuis 20 ans. L'une des victimes évidentes de cet état de choses était la liberté de mouvement des Palestiniens : les deux tiers des habitants de Gaza âgés de moins de 30 ans n'avaient jamais mis le pied en dehors de la bande de Gaza. En outre, le

blocus inacceptable de Gaza avait eu pour conséquence que la population locale avait dû construire des maisons de pisé pour remplacer celles qui avaient été détruites au cours de l'opération « Plomb durci ». La situation en Cisjordanie n'était guère meilleure en raison du mur de séparation et des routes réservées aux colons qui sillonnaient des terres par ailleurs parsemées de postes de contrôle israéliens. Il en résultait une discontinuité géographique qui décourageait l'investissement et étouffait toute activité économique véritable, de sorte que les Palestiniens dépendaient presque entièrement de l'aide étrangère. Les pourparlers indirects menés par l'entremise des États-Unis offraient une lueur d'espoir, mais les premiers signes étaient loin d'être encourageants, car sur le terrain de très importants projets d'implantation attendaient la fin du gel de 10 mois de la construction de colonies de peuplement. Pendant ce temps, la démolition de maisons palestiniennes se poursuivait sans relâche, de hauts dirigeants israéliens indiquaient leur intention de continuer de chasser de Jérusalem-Est les Palestiniens autochtones et de nouveaux ordres militaires israéliens menaçaient de déportation des milliers de Palestiniens de Cisjordanie.

16. Le Comité avait pris fait et cause pour le plan détaillé d'établissement d'un État palestinien dans les deux ans, qui avait été présenté en août 2009 par Salam Fayyad, Premier Ministre de l'Autorité palestinienne. Le plan visait à mettre fin à l'occupation en créant des faits positifs sur le terrain; une initiative aussi audacieuse exigeait une réponse tout aussi audacieuse de la communauté internationale. En août 2011, à la date prévue d'achèvement du plan, ce serait le moment pour les pays soutenant le droit des Palestiniens à l'autodétermination « de se manifester » et de reconnaître la Palestine comme un membre responsable de la communauté internationale. La Turquie avait été l'un des premiers pays à reconnaître la Palestine; il fallait que d'autres pays représentés à la Réunion fassent de même. À la fin de ce processus de deux ans, il fallait que le Conseil de sécurité adopte une résolution fixant les frontières de l'État palestinien sur la base de leur tracé d'avant 1967. En soutenant ce plan, le Conseil créerait le cadre politique nécessaire pour mettre fin à l'occupation et appliquer la solution prévoyant deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

17. **Nemer Hammad**, Conseiller politique spécial du Président de l'Autorité palestinienne, intervenant en qualité de représentant de la Palestine, a fait observer que l'engagement des pourparlers indirects signifiait qu'il devait y avoir une situation nouvelle sur le terrain et que tous les actes de provocation de part et d'autre devaient cesser. Les pourparlers indirects offriraient l'occasion, dans le délai de quatre mois convenu, d'ouvrir la voie à des pourparlers directs qui, à leur tour, conduiraient à un règlement global et à la création d'un État palestinien dans les deux ans. Néanmoins, du point de vue des Palestiniens, rien n'avait changé. Ils continuaient d'entendre tous les jours des déclarations provocatrices du Gouvernement israélien, concernant en particulier Jérusalem-Est occupée. Les dirigeants israéliens avaient commencé à utiliser la religion et des réalités inventées pour poursuivre leur politique de « nettoyage ethnique ». Israël détruisait les maisons des Palestiniens, levait des impôts élevés et avait mis en place une politique militaire raciste qui permettait d'expulser les gens, Palestiniens ou non, selon le bon vouloir de tout officier israélien. Quant à la Cisjordanie, les activités illégales de construction de colonies s'y poursuivaient. Les militants pour la paix qui manifestaient pour protester faisaient régulièrement l'objet d'une répression brutale.

Israël maintenait son blocus de Gaza et répondait par la force à toutes les initiatives humanitaires.

18. L'engagement du Président Abbas et des dirigeants de l'OLP en faveur de la paix avec Israël par la négociation était réel et indéfectible. Tous les efforts en ce sens étaient fondés sur le principe de l'échange de territoires contre la paix, la fin de l'occupation et l'édification d'un État palestinien ayant Jérusalem-Est comme capitale et vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité. L'État palestinien serait pacifique et l'Autorité palestinienne accepterait toute présence internationale sur son territoire, mais aucun soldat israélien. Concernant les pourparlers indirects, initialement l'accent serait mis sur les frontières et la sécurité. Les autres questions, y compris celle de Jérusalem, seraient examinées par la suite.

19. Israël avait toujours dit que les Palestiniens tenaient de multiples langages et adoptaient maintes positions mais, en l'occurrence, ils parlaient d'une même voix. Sur cette question, c'était en fait Israël qui semblait avoir de multiples positions. Parfois, ses responsables exprimaient le désir d'une solution prévoyant deux États; à d'autres occasions, ils laissaient entendre que la seule solution était l'expulsion de tout le peuple palestinien de ses terres. Il fallait que les négociations commencent sérieusement et sur un pied d'égalité et que la communauté internationale contribue à ce que le processus se poursuive rapidement, mais de manière équitable et sans provocation. Si on laissait s'immiscer la religion, cela entraînerait indubitablement des conséquences tragiques pour le monde.

20. **Robert Serry**, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, a ensuite, après une brève conférence de presse, fait une déclaration générale intitulée « Le chemin vers un État palestinien ». Il se rendait compte que ce chemin avait été long, sinueux, difficile et, au moins jusque-là, imprévisible. Les sondages d'opinion indiquaient toujours que la majorité des Israéliens et des Palestiniens continuaient de soutenir la solution prévoyant deux États, mais ils savaient que le temps n'œuvrait pas en faveur de la paix et que plus la plaie du conflit israélo-palestinien resterait ouverte, plus il serait difficile de la guérir de manière permanente. En outre, en tant que seul représentant du Quatuor établi en permanence à Jérusalem, l'intervenant était extrêmement conscient du fait que les Israéliens et les Palestiniens avaient en réalité des doutes croissants quant à la possibilité de parvenir à la solution prévoyant deux États. De nombreux Palestiniens doutaient qu'Israël ait la volonté ou la capacité de démanteler les colonies de peuplement, mettre fin à l'occupation qui durait depuis 1967 et partager Jérusalem. De nombreux Israéliens, de leur côté, doutaient que les Palestiniens aient la volonté ou la capacité d'accorder le type de reconnaissance que recherchait Israël, de maintenir leur attachement à la paix et à la sécurité et de mettre fin au conflit de manière permanente.

21. Nombreux étaient ceux qui en étaient venus à douter de la faisabilité de la solution prévoyant deux États et les défis étaient devenus énormes, mais il n'y avait pas d'autre solution possible, du moins dans un avenir prévisible. Pour les Palestiniens, c'était le seul moyen politique d'avancer vers une autodétermination et une liberté véritables et le seul cadre pouvant amener l'unité de la Cisjordanie et de Gaza, une solution au problème des réfugiés et la fin des restrictions quotidiennes de l'occupation. Pour Israël, la solution des deux États lui permettrait de conserver son caractère démocratique et son identité de patrie du peuple juif, tout en gagnant sécurité et légitimité dans la région. Pour surmonter une situation qui n'était ni

acceptable ni soutenable à long terme et construire le seul avenir viable, l'intervenant proposait de poursuivre et promouvoir cinq objectifs vitaux : négociations véritables, actions responsables sur le terrain, édification inlassable de l'État palestinien, prévention effective des crises et intervention à Gaza et approche régionale globale. Concernant les négociations, il saluait le fait que, après maints échecs et retards, des pourparlers indirects s'étaient engagés entre les deux parties. À cet égard, tant le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, que le Premier Ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, avaient fait preuve de beaucoup de courage, en faisant face aux nombreuses critiques de leurs mandants respectifs.

22. Pour ce qui était de la nécessité d'actions responsables sur le terrain, il était évident qu'il subsistait un manque de confiance et qu'à ce stade précaire, il importait que les deux parties s'en tiennent aux accords et obligations antérieurs, en particulier la Feuille de route, afin de promouvoir un environnement propice à des négociations fructueuses. En Cisjordanie, il fallait que les Palestiniens poursuivent et intensifient leurs efforts sur le plan de la sécurité et que les Israéliens gèlent la construction de nouvelles colonies. En attendant, l'intervenant était extrêmement préoccupé par la recrudescence récente des violences de la part de colons extrémistes. Il avait certes été encouragé par la condamnation de tels actes par Israël, mais il fallait des mesures soutenues. Tant les Palestiniens que les Israéliens devaient agir contre leurs extrémistes qui recherchaient la violence.

23. S'agissant de la nécessité de poursuivre sans relâche les efforts pour la création d'un État palestinien, le monde avait constaté ces dernières années une quasi-transformation de la situation dans les villes palestiniennes de Cisjordanie, où, malgré l'occupation, l'Autorité palestinienne avait assuré la sécurité et des services, créé une nouvelle confiance dans ses finances et sa volonté de réforme et contribué à la croissance de l'économie. Ces résultats, dus en grande partie aux efforts louables du Premier Ministre de l'Autorité palestinienne, Salam Fayyad, avaient créé parmi les Palestiniens et leurs partenaires internationaux ainsi qu'en Israël une confiance nouvelle dans le fait qu'il existait un partenaire palestinien véritable et capable pour la paix. L'objectif était d'être prêt sur le plan institutionnel à accéder au statut d'État au deuxième semestre de 2011 et, à cette fin, le Premier Ministre bénéficiait du soutien plein et entier de l'ONU. En ce qui concernait Gaza, il fallait un assouplissement fondamental des bouclages et la fin du blocus. Les seules personnes qui prospéraient à Gaza étaient les contrebandiers et les militants qui contrôlaient le commerce illégal par le tunnel sous la frontière avec l'Égypte. Les laissés-pour-compte étaient ceux qui prônaient la modération et des activités commerciales légitimes. Et quelles que soient les préoccupations d'Israël au sujet du Hamas, il n'était pas acceptable d'imposer un bouclage à toute une population pendant des années.

24. La bonne nouvelle était qu'en mars le Gouvernement israélien avait convenu avec le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, de faciliter la mise en œuvre d'un certain nombre de projets de reconstruction prioritaires à Gaza. Des camions avaient récemment été autorisés à pénétrer dans Gaza pour terminer un petit projet de traitement des eaux et pour la construction de 151 logements dont l'achèvement était prévu en septembre. En outre, des importations de bois, verre et aluminium avaient été autorisées. Tout cela était toutefois très loin d'être suffisant; l'ONU, conjointement avec l'Autorité palestinienne, voulait des interventions plus importantes et plus stratégiques pour satisfaire les besoins de Gaza. Certaines interventions majeures concernant l'alimentation en eau et l'assainissement ne

pouvaient attendre, car la principale nappe phréatique de Gaza s'amenuisait et on prévoyait qu'elle serait inutilisable dans moins de deux ans. En outre, il fallait construire 100 écoles à moyen terme et 15 dans l'immédiat, répondre à des besoins sanitaires essentiels et augmenter sensiblement tant la diversité que le volume des échanges commerciaux avec et par Gaza.

25. Il fallait, comme le proposait l'Égypte, que le Fatah et le Hamas parviennent à un accord sur l'unité palestinienne, fondé sur les principes de l'OLP. Une Autorité palestinienne unie devait être en mesure de soutenir une solution négociée prévoyant deux États. La persistance des divisions ne faisait que le jeu de ceux qui étaient opposés à la création de l'État palestinien. Il fallait que, de son côté, le Hamas prenne des mesures s'il voulait faire partie de la solution du conflit israélo-palestinien. Pour ce qui était de créer un environnement régional propice, chacun devait jouer son rôle et veiller à ce que la dynamique régionale aide les Palestiniens à s'entendre sur des conditions raisonnables et à édifier les institutions d'un État et qu'elle aide aussi Israéliens et Palestiniens à négocier sur toutes les questions fondamentales. La recherche de la paix arabo-israélienne devait se faire sans exclusive et être globale et il fallait intégrer dans l'effort d'ensemble les volets syrien et libanais ainsi que l'Initiative de paix arabe. Après maints retards et déconvenues, on entrait dans ce qui était peut-être la dernière occasion de parvenir à une solution durable et globale du conflit arabo-israélien fondée sur deux États. Le chemin vers la création d'un État palestinien serait certes parsemé d'embûches, mais il restait praticable. Personne ne pouvait se permettre de perdre du temps dans les 24 mois à venir et il était trop tard pour une nouvelle approche progressive de la paix. La conséquence d'un échec ne pouvait qu'accroître le risque de voir la région sombrer à nouveau dans un conflit.

26. Un intervenant représentant à la fois le **Mouvement des pays non alignés** et l'**Égypte** a renouvelé l'appel lancé par le Mouvement à Israël pour qu'il mette fin à son blocus injuste de Gaza et respecte le droit humanitaire international. Il a également fait état de l'appel lancé par son Mouvement à la communauté internationale pour qu'elle exhorte Israël à mettre fin à ses provocations croissantes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem et dans ses environs. S'agissant de Gaza, qui faisait partie intégrante du territoire palestinien occupé, il a renouvelé l'appel de son Mouvement à Israël pour qu'il ouvre des points de passage et en permette l'accès. Enfin, il a souligné certaines des questions essentielles dont le Mouvement estimait qu'elles étaient des conditions préalables aux négociations, notamment la fin des activités de peuplement, le soutien aux institutions palestiniennes et la mise en œuvre complète de l'Initiative de paix arabe. En tant que représentant de l'Égypte, il a souligné les efforts en cours de son pays pour parvenir à la paix et remédier à la situation injuste de Gaza et faire en sorte que ses habitants dans la souffrance reçoivent la nourriture et les autres biens humanitaires dont ils avaient besoin.

27. Un représentant de l'**Organisation de la Conférence islamique (OCI)** a dit que la situation dans le territoire palestinien occupé devenait de plus en plus difficile en raison des violations graves persistantes du droit international commises par Israël. Se référant au blocus « inhumain » de Gaza et à l'adoption systématique par Israël de mesures politiques, démographiques et économiques visant à modifier l'identité de Jérusalem-Est, il a souligné le soutien international massif apporté aux Palestiniens pour l'établissement, sur la base des frontières de 1967, d'un État indépendant, d'un seul tenant et viable ayant Jérusalem-Est comme capitale et l'adoption d'une solution juste pour les réfugiés. L'OCI, qui avait appuyé l'Initiative

de paix arabe et avait toujours été en faveur d'un règlement du conflit du Moyen-Orient par la négociation, estimait que les violations israéliennes persistantes rendaient difficile la tenue de pourparlers fructueux. La communauté internationale avait par conséquent le devoir d'obliger Israël à mettre fin à ces violations et en particulier à cesser de construire ou d'agrandir ses colonies de peuplement. Relevant que les dirigeants palestiniens avaient tendu la main en signe de paix en acceptant la tenue de pourparlers indirects, il a estimé qu'il fallait qu'un soutien international soit apporté aux efforts d'édification d'un État palestinien. Pour sa part, l'OCI soutenait ces efforts.

28. Un représentant de la **Ligue des États arabes** a dit que, malgré la condamnation générale, Israël poursuivait ses actions « racistes ». La Ligue arabe avait rejeté ce qu'Israël appelait un « État palestinien provisoire » et avait continué de réclamer la mise en œuvre complète de l'Initiative de paix arabe, le gel des activités de peuplement et la reprise des négociations au point où elles avaient été suspendues. La Ligue avait également exercé d'importantes pressions pour le démarrage des pourparlers indirects en cours et avait souligné que, bien qu'Israël ne paraisse pas sincère, ces négociations devaient se poursuivre pendant quatre mois par l'entremise des États-Unis. Le dédain d'Israël à l'égard de la communauté internationale et du droit humanitaire international était allé trop loin; il fallait que les organisations de la société civile et d'autres groupes se mobilisent pour mettre fin aux violations des droits de l'homme à l'encontre du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie. Israël s'efforçait par ailleurs « fiévreusement » de modifier le caractère démographique et historique de Jérusalem. Aussi fallait-il que la communauté mondiale et les Nations Unies poussent Israël à respecter ses obligations dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et du droit international.

III. Séances plénières (Réunion internationale)

Séance plénière I

État d'avancement du processus politique et perspectives de paix

29. Les interventions au cours de la Séance plénière I ont porté sur les thèmes subsidiaires suivants : « Négocier la paix entre Israël et la Palestine : enseignements tirés des négociations antérieures et d'autres situations de conflit », « Redéfinir le dialogue politique : médiation de tierces parties et autres initiatives » et « La question de Jérusalem : clef de la paix israélo-palestinienne ».

30. **Nemer Hammad**, Conseiller politique spécial du Président de l'Autorité palestinienne, intervenant en sa qualité d'expert invité, a réaffirmé que les pourparlers indirects menés par l'entremise des États-Unis étaient censés établir un sentiment de confiance et de conviction parmi le peuple palestinien, les États arabes et la communauté internationale dans sans ensemble. Toutefois, Israël maintenait sa politique antérieure. Pour le peuple palestinien, la véritable question était de savoir quand un État viable serait établi. Pendant des décennies, la position d'Israël avait été favorisée et le pays avait été protégé par un membre puissant du Conseil de sécurité y disposant du droit de veto. Un changement avait commencé à s'opérer

après la Conférence de Madrid, mais Israël continuait de créer des faits accomplis sur le terrain et de maintenir une position inflexible.

31. Le peuple palestinien était très conscient du fait que la résolution initiale de l'ONU qui avait créé Israël avait appelé à la création de deux États. Mais aujourd'hui c'était le peuple palestinien qui était dépossédé, vivait sous l'occupation et était obligé de reconnaître Israël comme un État. C'était en gardant tout cela à l'esprit que les Palestiniens avaient accepté les arrangements proposés pour les pourparlers indirects en cours, y compris des discussions essentielles sur les frontières et les questions de sécurité. Il ne fallait pas que des changements quelconques interviennent au détriment du territoire palestinien, qui devait être viable et d'un seul tenant. Les États-Unis avaient déclaré qu'aucune des deux parties ne devait accomplir d'actes de provocation, mais Israël déportait des Palestiniens comme il l'entendait.

32. Il fallait que la communauté internationale joue son rôle de médiateur et d'arbitre et contrôle l'application de tout accord auquel on parviendrait. Pour leur part, les responsables palestiniens continueraient de s'en tenir à leur décision de mener les pourparlers pendant quatre mois. L'intervenant n'avait guère d'espoir qu'Israël ferait de même, mais il espérait que la communauté internationale pousserait Israël à respecter ses obligations. Il était très préoccupé par la montée de l'extrémisme religieux en Israël et espérait que des voix plus modérées et libérales l'emporteraient dans ce pays, comme elles l'avaient fait aux États-Unis et en Europe.

33. **Richard W. Murphy**, chargé de recherche adjoint au Middle East Institute, a dit que le passage du temps avait compliqué les efforts de ceux qui s'efforçaient de promouvoir un règlement pacifique, Palestiniens et Israéliens ayant les uns comme les autres perdu foi dans le processus. Pour les Israéliens, l'appel au droit de retour des Palestiniens avait toujours été entendu comme un signal codé pour la destruction d'Israël. Parallèlement, les Palestiniens voyaient dans le resserrement des contrôles concernant ceux qui avaient le droit de vivre à Jérusalem et en Cisjordanie la preuve de l'existence d'un plan visant à bloquer leurs aspirations à l'établissement d'un État souverain et, en fin de compte, à les expulser en masse. En un mot, l'atmosphère pour les négociateurs potentiels était « délétère ». Selon Israël, son retrait de Gaza avait été récompensé par des tirs de roquettes. Parallèlement, les Palestiniens estimaient que le retrait n'avait fait qu'apporter davantage de contrôles israéliens sur Gaza et que le bouclage visait à diviser et conquérir les Palestiniens. Ceux-ci voyaient dans le retrait unilatéral d'Israël un mouvement trompeur conçu pour cultiver le bon vouloir de l'étranger, mais qui avait en fait laissé les habitants de Gaza dans une situation plus mauvaise qu'auparavant. Pour eux, le bouclage par Israël des frontières de Gaza était un acte de guerre qui justifiait une réaction palestinienne.

34. Les pourparlers indirects annoncés récemment ne constituaient guère un résultat spectaculaire, puisqu'il y avait eu des pourparlers directs pendant 16 ans avant qu'ils ne capotent au lendemain de l'opération Plomb durci. En outre, aucune des deux parties ne s'estimait suffisamment pressée, par épuisement ou du fait d'un sentiment d'urgence, de parvenir à un règlement. Les Israéliens étaient économiquement prospères, bien armés et ravis de la protection que leur offrait le mur de Cisjordanie. Pour eux, le statu quo, sans être idéal, était relativement confortable.

35. Il existait plusieurs principes généraux que les Palestiniens, Israéliens et médiateurs extérieurs devaient garder à l'esprit. Premièrement, il fallait que les peuples palestinien et israélien veuillent en fin de compte parvenir à un accord. La paix ne pouvait pas être imposée. En outre, des accords précis étaient préférables à des accords-cadres reposant sur des principes généraux et vagues. Par ailleurs, il fallait qu'il y ait accord sur les mécanismes de mise en œuvre et de suivi et la responsabilisation des parties en cas de violation des engagements. La résistance passive pouvait être une bonne voie à suivre pour les Palestiniens. Il convenait à cet égard de relever la protestation du Ministère israélien des affaires étrangères, qui avait qualifié l'appel lancé de Ramallah pour un boycottage des marchandises produites dans les colonies comme une « incitation et un effort de délégitimisation de l'État lui-même ». Cette réaction avait stupéfié les observateurs étrangers et semblait indiquer que même un boycottage palestinien mineur tel que celui-ci, ainsi que d'autres formes de résistance passive, pouvaient avoir une influence positive sur la politique israélienne.

36. **Michele Dunne**, associée principale à la Dotation Carnegie pour la paix internationale et rédactrice de l'*Arab Reform Bulletin*, a dit que, sauf événement perturbateur majeur tel qu'une attaque violente causant un grand nombre de victimes civiles ou une crise politique interne, les pourparlers indirects actuels pourraient se poursuivre pendant les quatre mois prévus, selon un programme qui pourrait se préciser à un certain stade, mais probablement sans percée majeure. On arriverait ainsi au mois de septembre, au cours duquel expireraient le moratoire israélien de 10 mois concernant la construction de colonies en Cisjordanie et le soutien apporté aux pourparlers par la Ligue arabe. C'était également en septembre que débutait l'Assemblée générale de l'ONU, ce qui faisait de ce mois un moment important pour réévaluer les progrès réalisés par les États-Unis dans leurs efforts.

37. Si ces progrès étaient alors jugés insuffisants pour justifier le passage à des pourparlers directs, on ne voyait pas encore clairement ce que ferait le Président des États-Unis, Barack Obama. Certains l'avaient invité à révéler un plan ou à faire une déclaration indiquant comment les États-Unis envisageaient une solution possible concernant le statut final. Il semblait toutefois improbable qu'il le fasse dans la période précédant les élections législatives, prévues au début novembre. Un plan Obama pour la paix au Moyen-Orient provoquerait indubitablement un certain malaise parmi les fermes partisans d'Israël au sein du Parti démocrate, ce qui les mettrait dans une position difficile. Nombre de démocrates étaient déjà très contestés dans ces élections et Obama ne voudrait pas leur compliquer encore la tâche.

38. L'intervenante était préoccupée par l'absence de réflexion stratégique dans l'approche des États-Unis et estimait que le moment était venu pour eux de commencer à examiner calmement s'ils pouvaient aborder de manière plus constructive la question d'une future réconciliation palestinienne ou peut-être simplement d'un accord de partage du pouvoir qui permettrait à la Cisjordanie et à Gaza de se rapprocher et à la politique électorale palestinienne de reprendre. Pour que des progrès puissent être accomplis dans les négociations israélo-palestiniennes, il fallait que, des deux côtés, les responsables s'intéressent fortement à une solution négociée, en étant suffisamment soutenus dans leur propre système pour pouvoir négocier. Au lieu de cela, on avait un Gouvernement israélien qui bénéficiait d'un soutien suffisant mais n'était pas particulièrement intéressé à négocier et une Autorité palestinienne qui était intéressée à négocier mais n'avait pas un mandat

assez fort en raison de la division avec Gaza. Cela n'indiquait pas que les États-Unis et les autres acteurs devaient abandonner les efforts de négociation, mais qu'ils devaient faire tout ce qui était en leur pouvoir pour aider les parties à réaliser des progrès.

39. **Jad Isaac**, Directeur général de l'Institut de recherche appliquée de Jérusalem, a convenu que Jérusalem était la clef du processus de paix. À l'aide de diapositives, il a retracé l'histoire de la ville des années 40 à l'adoption de la résolution 181 (II) de 1947, dite du « partage », et à l'heure actuelle. Jusqu'en 1947, Jérusalem avait été une ville relativement mélangée. En 1968, Israël avait gelé le cadastre et engagé la construction de colonies. Au fil des années, il avait formulé toutes sortes d'idées, y compris l'idée de relouer des terres aux Palestiniens.

40. L'intervenant avait entendu le Gouvernement israélien affirmer que rien n'arrêterait son expansion. En fait, Israël pénétrait toujours plus avant dans le territoire palestinien dans le but de couper l'accès à Jérusalem. On pouvait se demander qui voudrait habiter à côté d'un colon, d'autant plus que le mur de séparation aggravait la situation, car il sectionnait la zone et enfermait certains Palestiniens dans des ghettos. Selon le plan « Jérusalem 2020 » établi par Israël, seulement 13 % de Jérusalem-Est seraient réservés à l'expansion palestinienne.

41. Il existait déjà une pénurie de logements dans la zone, de sorte qu'avec si peu de terrain réservé pour les Palestiniens, quelque 9 000 personnes n'auraient aucun endroit où habiter. Pour l'essentiel, Israël appliquait une politique consistant à dire « ce qui est mien m'appartient et ce qui est tien m'appartient aussi ». Il n'y aurait pas de solution si une seule religion avait le monopole de Jérusalem. En outre, il fallait que la communauté internationale s'oppose à toute tentative de « dépalestiniser » Jérusalem et de vider de sa substance la détermination des Palestiniens à faire de Jérusalem-Est leur capitale. Le moment était venu pour l'ONU de prendre le contrôle du processus de paix.

42. **Danny Seidemann**, Conseiller juridique d'Ir Amim, a dit que Jérusalem se trouvait au centre d'un vaste drame, dont les contours montraient désormais crûment qu'une course était engagée entre les faits et la reconnaissance de ces faits. Le Premier Ministre Netanyahu avait choisi Jérusalem comme l'endroit où il prendrait position pour torpiller le processus politique. Les dirigeants israéliens s'organisaient pour batailler sur la question, même au point d'irriter le Président des États-Unis. Pourtant, il n'y avait pas d'autre solution que celle prévoyant deux États, solution qui était encore atteignable à Jérusalem. Ce serait une division douloureuse, car la génération actuelle de Palestiniens et d'Israéliens ne pouvaient, ni ne voulaient vivre ensemble. Ils s'acheminaient vers un divorce acrimonieux dans le cadre duquel les Israéliens aimeraient chasser les Palestiniens dans le désert et les Palestiniens seraient ravis de pousser les Israéliens à la mer. La paix était l'option par défaut.

43. Sur le terrain, les faits, notamment la poursuite des activités de peuplement, la transformation d'un conflit politique gérable en un conflit religieux complètement insoluble et le constat que Jérusalem devenait le lieu de prédilection des fauteurs de troubles, pouvaient tous avoir des conséquences désastreuses pour les efforts visant à préserver la solution prévoyant deux États. À Washington, on s'inquiétait réellement de ce qui se passerait en septembre lorsque les pourparlers indirects se termineraient et que le moratoire sur la construction de colonies prendrait fin. Mais on semblait ne pas se rendre compte qu'il était hautement improbable que les pourparlers indirects durent jusque-là. Si l'on n'améliorait pas dans l'immédiat la

situation à Jérusalem, un autre événement important, qui menaçait de saborder les pourparlers, pouvait se produire dans quelques semaines à peine. Sur un ton plus optimiste, l'intervenant a estimé que le Président Obama avait « l'oreille musicale » en ce qui concernait ce conflit et la capacité à s'en occuper aussi bien ou mieux qu'aucun de ses conseillers.

44. L'intervenant prévoyait la division politique inévitable de Jérusalem, dans le cadre de laquelle aucun Palestinien ne verrait de militaires israéliens en rentrant chez lui le soir et « Al Qods » serait la capitale. Quant à Israël, une telle division politique lui apporterait ce dont il avait le plus besoin : la reconnaissance. Israël n'avait pas besoin de supériorité démographique à Jérusalem mais de reconnaissance. Si cela semblait familier, c'était parce que l'Initiative de paix arabe l'avait toujours proposé : retrait, division de Jérusalem et gestion des Lieux Saints d'une manière qui soit acceptable pour tous. Les Arabes et la communauté internationale dans son ensemble disposaient avec l'Initiative de paix arabe d'un outil important. En tant qu'arme contre Israël, elle serait mort-née, mais en tant qu'instrument pour amener Israël à la table des négociations, elle était puissante.

Séance plénière II

Programme de l'Autorité palestinienne pour mettre fin à l'occupation et établir l'État palestinien

45. Les interventions au cours de la Séance plénière II ont porté sur les thèmes subsidiaires suivants : « La situation actuelle en Cisjordanie et dans la bande de Gaza », « Promouvoir le programme d'édification de l'État palestinien : du statu quo au statut d'État » et « Créer les fondements socioéconomiques pour promouvoir l'édification d'un État palestinien ».

46. **Bassam Al-Salhi**, Secrétaire général du Parti du peuple palestinien et membre du Conseil législatif palestinien, a dit que l'un des principaux obstacles à la paix entre Israël et la Palestine était la structure des négociations qui, historiquement, avaient été truffées de déséquilibres et de conditions préalables. Elles étaient fondées sur le fait qu'on permettait généralement aux Israéliens d'en fixer les règles de base. Tous pourparlers, directs ou indirects, seraient en fait voués à l'échec tant que les représentants de la Puissance occupante les dirigeraient. En outre, d'une manière générale, les négociations ne portaient pas sur les colonies ou les autres mesures israéliennes négatives qui engendraient des changements qualitatifs sur le terrain. Parmi ces mesures figurait la poursuite de la construction du mur de séparation qui transformait en « bantoustans » certaines parties de la Cisjordanie.

47. Il fallait malgré tout poursuivre les négociations en partant des réalités sur le terrain. On avait actuellement une distorsion des faits et la communauté internationale continuait d'agir comme si les réalités n'existaient pas. En outre, il fallait amener Israël à respecter le droit international, les résolutions de l'ONU et les Conventions de Genève. C'étaient là certains des moyens de transformer les négociations d'échec en chose sérieuse. Une autre option consisterait à adopter une résolution contraignante concernant tout accord de règlement final.

48. Il importait aussi de mettre à profit le pouvoir de l'ONU en tant qu'organisation internationale; il ne fallait pas qu'elle soit empêchée de jouer un rôle dans ce processus. En outre, le moment était sans doute venu de réexaminer la

structure de l'Autorité palestinienne, qui avait été créée pour mettre fin à l'occupation et non pour poursuivre indéfiniment ses activités. Il fallait que le nouveau Gouvernement des États-Unis tente véritablement de changer sa position sur le Moyen-Orient par rapport aux années Bush. Si certaines de ces mesures n'étaient pas prises pour mettre en place des structures de négociation plus équitables et plus réalistes, Israël exécuterait en fin de compte son plan de création d'un nouvel État palestinien doté de frontières temporaires. Il pourrait aussi mettre en place une solution unilatérale en créant des entités entièrement distinctes en Cisjordanie et à Gaza et en confiant ensuite l'administration à des acteurs régionaux ou internationaux.

49. La Baronne **Jennifer Tonge**, membre de la Chambre des lords du Royaume-Uni, a tout d'abord souligné l'évolution économique positive intervenue en Cisjordanie. Ainsi, 28 des 36 sociétés qui y étaient établies avaient fait état de bénéfiques en 2010 et le nombre de camions transportant des marchandises à l'exportation s'était accru. En outre, les crédits bancaires au secteur privé avaient augmenté et le chômage avait légèrement baissé. La population de Cisjordanie ne mourait pas de faim et disposait de bons hôpitaux et de bonnes écoles même s'il fallait des jours pour y avoir accès et s'ils manquaient souvent de fournitures, d'électricité et d'eau. Mais, parallèlement, le peuple palestinien était quotidiennement exaspéré et humilié du fait des postes de contrôle, des routes réservées aux colons, des arrestations arbitraires, de la destruction de leurs récoltes par les eaux usées provenant des colonies et de la pénurie chronique d'eau, laquelle était contrôlée par les Israéliens.

50. L'intervenante s'est dite particulièrement préoccupée par le traitement des enfants et a cité un rapport récent de Defence for Children International, selon lequel 335 enfants palestiniens étaient détenus dans des prisons israéliennes à la fin avril 2010, dont 32 enfants de 12 à 15 ans. Le rapport mentionnait également un grand nombre d'abus commis contre les enfants palestiniens détenus dans le système de tribunaux militaires israéliens, notamment des confessions forcées, des sévices sexuels et d'autres violences physiques et verbales. Au cours d'une visite dans le territoire palestinien occupé effectuée en janvier par 60 membres du Parlement européen, elle avait été frappée par le nombre énorme de cas de troubles post-traumatiques et la fréquence élevée de cas de malnutrition et de maladies d'origine hydrique. S'agissant de Gaza, la seule bonne chose que l'on pouvait dire de cette « prison à ciel ouvert » était qu'une fois à l'intérieur, on n'était pas harcelé par les soldats ou les colons israéliens.

51. Avec toute une génération d'enfants palestiniens qui deviendraient des adultes chétifs, mal nourris et sous-éduqués, sans perspectives d'avenir et le cœur rempli de haine et d'amertume, Israël ne serait jamais en sécurité tant que les Palestiniens auraient de la mémoire. Le lobby israélien était puissant au Royaume-Uni et aux États-Unis, mais il y aurait à coup sûr moins de propagande pour les extrémistes et plus de sécurité si la communauté internationale apportait aux Palestiniens un soutien politique plus fort. Rappelant les efforts qui avaient été déployés pour mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud et estimant que l'ONU avait été « émasculée », l'intervenante a dit que le moment était venu d'agir, y compris par des campagnes de désinvestissement et de boycottage à l'encontre d'Israël.

52. **Riyad Mansour**, Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, a souligné que lorsque le Président des États-

Unis, Barack Obama, avait pris ses fonctions, les Palestiniens avaient déclaré qu'ils ne reprendraient pas les négociations directes tant que les activités de peuplement se poursuivraient et que le blocus resterait en place. Il restait à déterminer si les conditions d'un progrès pouvaient être établies. Malgré les obstacles, le Premier Ministre de l'Autorité palestinienne, Salam Fayyad, avait élaboré un plan créatif pour mettre fin à l'occupation et passer à l'établissement d'un État palestinien en deux ans. Ce plan était une forme de résistance à l'occupation qui touchait la vie du peuple palestinien, car il énonçait des priorités et objectifs nationaux dans tous les domaines, y compris la fourniture de services sociaux et la construction d'écoles et d'hôpitaux. Les Palestiniens résistaient en fait à l'occupation de maintes manières différentes, notamment en maintenant leurs quartiers propres et en assurant la sécurité de leurs villes.

53. Le plan Fayyad avait permis l'exécution d'un millier de projets, d'autres projets étant prévus l'année suivante. Bien entendu, les autorités israéliennes allaient le combattre par tous les moyens, mais le plan réussirait. Il précisait clairement que l'effort visant à mettre fin à l'occupation n'était pas du ressort des grandes puissances, y compris le Quatuor et les États-Unis. Le peuple palestinien ne se contentait pas d'attendre que les « grands » fassent les choses pour eux. En bref, le peuple palestinien tenait le rôle principal dans la recherche d'un règlement.

54. Le plan Fayyad comportait des dimensions diplomatiques. C'était un aspect essentiel, car plus de 100 pays d'Europe occidentale, d'Amérique latine, d'Asie et d'autres régions reconnaissaient l'État de Palestine. Les Palestiniens étaient fortement représentés dans ces pays et le moment était venu pour ceux-ci de réaffirmer leur reconnaissance de l'État de Palestine. Au moment opportun et avec l'accord de toutes les parties concernées, cela contribuerait à ouvrir la voie à l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité reconnaissant l'État de Palestine sur la base des frontières de 1967. Mettre fin à l'occupation et créer une Palestine souveraine étaient l'affaire de tous; c'était une responsabilité collective et les Palestiniens invitaient tout le monde à prendre part au processus. Une telle approche collective créerait une réalité et un consensus auxquels Israël devrait se conformer. Sinon, la communauté internationale devrait avoir recours collectivement à d'autres mesures, y compris saisir le Conseil de sécurité.

55. **Güven Sak**, Directeur de la Fondation turque pour la recherche en matière de politique économique, a fait part de son expérience personnelle et de son avis sur la situation dans le territoire palestinien occupé, notamment sur le nouveau plan du Premier Ministre Fayyad pour la mise en place d'institutions. Au cours des sept années précédentes, il avait constaté des progrès sur le terrain et vu le boycottage contre les produits des colonies prendre corps et se transformer de simple réaction en une politique. Le plan du Premier Ministre était source d'optimisme car il visait à réaliser des progrès dans certains domaines comme l'infrastructure et les services sociaux. Il accroîtrait également la confiance des investisseurs turcs et autres.

56. Sa fondation soutenait des projets dans des domaines tels que le renforcement des capacités et l'investissement et d'autres projets concrets comme le parc industriel de Jenin, initiative du secteur privé portant sur l'aménagement du territoire, l'infrastructure pour le développement des compétences et la réglementation. Elle visait à créer en Cisjordanie une « île » bien connectée, sans menaces sécuritaires et librement accessible depuis les villes voisines, telles que Haïfa, et les aéroports régionaux.

57. La Fondation incitait activement à participer au projet les entreprises turques et autres qui considéraient qu'investir dans le territoire palestinien était pour elles une responsabilité sociale. De tels projets étaient avantageux pour tout le monde, car ils créaient des emplois pour les Palestiniens, portaient sur certaines préoccupations sécuritaires et élevaient la prise de conscience des investisseurs. Ils favorisaient par ailleurs le dialogue institutionnel dans tous les secteurs. La solution prévoyant deux États présupposait du côté palestinien la capacité d'édifier un État, ce qui signifiait que les efforts visant à renforcer les capacités institutionnelles devaient commencer sans attendre. Après tout, les Palestiniens avaient la volonté de mener à bien le processus.

58. **Thomas Neu**, Directeur du bureau local du Carter Center à Ramallah, a dit que les statistiques pouvaient souvent être trompeuses dans le contexte palestinien. Ainsi, le niveau de vie dans le territoire palestinien pouvait ne pas paraître particulièrement bas en termes relatifs puisque, sur 182 pays, le territoire se classait au cent dixième rang, mais le tableau devenait plus confus lorsqu'on prenait en compte les conditions géographiques, les contraintes spatiales et les tendances historiques. Par exemple, il existait d'énormes différences de niveau de vie entre Ramallah et Gaza. Certains chiffres étaient sans ambiguïté mais pas du tout encourageants. Ainsi, le taux de pauvreté moyen des ménages dans l'ensemble du territoire palestinien occupé était en 2007 d'environ 35 % (24 % en Cisjordanie et 56 % à Gaza). En outre, la malnutrition chronique était en hausse, affectant quelque 10 % des enfants de moins de 5 ans (8 % en Cisjordanie et 13 % à Gaza). Par ailleurs, la fragmentation de la Cisjordanie entraînait de graves complications économiques, d'autant plus que Jérusalem-Est, qui auparavant faisait partie intégrante de l'économie de la zone, en était presque entièrement coupée par le mur de séparation.

59. S'agissant de la bande de Gaza, qui était l'une des zones les plus peuplées du monde et n'était plus sous le contrôle d'Israël ou de l'Autorité palestinienne, tout le monde connaissait déjà les sombres statistiques concernant l'électricité, les eaux usées et le logement. Toutefois, on connaissait moins les graves tendances socioéconomiques qui avaient un effet moins immédiat, mais qui prendraient des décennies à corriger. Par exemple, on constatait une baisse constante de la qualité des écoles et des possibilités d'enseignement. Il y avait aussi une grave pénurie d'options d'emploi, en particulier pour les jeunes. On disait même que les comportements face au mariage avaient changé du fait que les jeunes sans perspectives d'emploi se mariaient tôt, avaient des enfants et subvenaient à leurs besoins grâce à l'aide extérieure. Grâce aux donateurs étrangers, les habitants de Gaza ne mouraient pas de faim, mais ils se trouvaient contraints à une dépendance sans fin et non souhaitée à leur égard.

60. L'intervenant a ensuite souligné les effets des divisions entre factions palestiniennes, qui avaient exacerbé la discorde dans la région et constituaient une grave menace pour la paix. Il était clair que mettre fin à l'occupation et réconcilier les Palestiniens étaient des conditions préalables au statut d'État, lequel à son tour était le seul moyen de garantir le rétablissement des droits humains, la sécurité personnelle, la reprise économique et le développement durable. Les réalités persistantes de l'occupation, de la fragmentation et de la polarisation politique avaient créé une situation dans laquelle le peuple palestinien se trouvait confronté à des menaces internes et externes; le Carter Center complétait les travaux des

organisations donatrices en assurant la promotion d'un programme de paix mettant l'accent sur les droits de l'homme et le règlement des conflits.

Séance plénière III

Sortir de l'impasse : créer un climat politique de nature à faire avancer le processus de paix

61. Les interventions au cours de la séance plénière III ont porté sur les thèmes subsidiaires suivants : « Recherche d'un consensus international pour l'établissement d'un État palestinien sur la base des frontières d'avant 1967 », « Le rôle des Nations Unies » et « Le rôle des acteurs non étatiques ».

62. **Chinmaya Gharekhan**, ancien Envoyé spécial du Premier Ministre indien en Asie occidentale et au Moyen-Orient et ancien Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, a parlé des liens historiques existant entre les dirigeants indiens et les Palestiniens. Ainsi, en 1932, une délégation juive avait demandé au Mahatma Gandhi son soutien pour la création d'un État juif en Palestine. Gandhi avait répondu que tout comme l'Angleterre appartenait aux Anglais et la France aux Français, la Palestine appartenait aux Palestiniens. En 1947, Albert Einstein avait écrit au Premier Ministre indien, Jawaharlal Nehru, pour lui demander d'appuyer la résolution des Nations Unies sur le partage de la Palestine, mais Nehru avait refusé. L'intervenant a souligné à cet égard que si, des années auparavant, l'ONU avait eu le bon sens de ne pas diviser la Palestine, la Réunion en cours n'aurait pas été nécessaire.

63. Il contestait le rôle du Quatuor dans l'élaboration d'un règlement final, estimant que ce n'était pas son mandat et que la question nécessitait des apports de la part des acteurs et organisations régionaux. Dans le même temps, la communauté internationale devait peser sur les paramètres de tout accord et insister sur sa mise en œuvre. Il fallait aussi un règlement juste de la question des réfugiés. Quant au statut de Jérusalem, diverses formules existaient pour traiter la question. Mais aussi conflictuelle qu'elle soit – et toute décision à son sujet serait quelque peu douloureuse pour les deux parties –, il n'était pas hors de portée de l'ingéniosité humaine d'y trouver une solution judicieuse.

64. Des processus de paix comme celui d'Oslo s'étaient succédé, la Feuille de route n'avait littéralement rien donné et la promesse d'Annapolis était restée sans lendemain. L'intervenant resterait dans l'expectative concernant les pourparlers indirects qui venaient de commencer. Un aspect qui changeait les choses était le boycott lancé récemment sur les produits des colonies; cette forme d'activisme avait pris corps et se révélait efficace; elle devrait ouvrir les yeux de chacun quant à l'importance d'une résistance non violente. Au fil des années, la non-violence avait été associée de manière négative à la notion de compromis injuste ou de faiblesse. Mais en fait elle était plus difficile à pratiquer que la violence. Elle exigeait beaucoup de détermination, de retenue et de volonté. L'intervenant invitait les participants à examiner l'importance de telles initiatives, en particulier sur le plan économique.

65. **Nabil Fahmy**, Doyen-Fondateur de la School of Global Affairs and Public Policy de l'Université américaine du Caire, a dit que malgré le scepticisme qui entourait les pourparlers indirects lancés récemment, les Palestiniens et les

Israéliens avaient pour l'instant accepté des négociations indirectes. Il fallait espérer qu'elles aboutiraient, mais cela nécessiterait davantage que des vœux pieux de la part de la communauté internationale. Au minimum, les parties prenantes devaient prendre des mesures pour souligner et réaffirmer les fondements des négociations. Elles faciliteraient ainsi le processus en insistant sur le fait que la paix devait être fondée sur un État palestinien établi sur la base des frontières d'avant 1967.

66. Il fallait que le Quatuor, la Ligue arabe, l'OCI et d'autres réaffirment l'importance d'arrangements sécuritaires entre Palestiniens et Israéliens qui protégeraient les deux parties des attaques de l'autre. En outre, la ville de Jérusalem devait être la capitale de deux États et les deux parties devaient en convenir. S'agissant de la communauté internationale, il fallait qu'à l'issue des quatre mois les parties rendent compte au Conseil de sécurité ou à l'Assemblée générale de l'ONU de l'état d'avancement des pourparlers indirects. À ce moment-là, l'organe approprié de l'ONU devrait réaffirmer les frontières de 1967.

67. Si les parties décidaient de passer à des négociations, peut-être l'Assemblée générale, en tant qu'organe le plus représentatif des Nations Unies, devrait-elle approuver tout plan visant à les faire avancer. Si l'impression se dégageait que des négociations directes étaient sur le point de commencer, l'Assemblée générale pourrait aussi envisager de modifier le statut politique de la représentation palestinienne auprès de l'ONU afin de l'aligner davantage sur celle des autres États. Il serait également essentiel que le Mouvement des pays non alignés, l'OCI, la Ligue arabe et la société civile assurent une meilleure promotion de l'Initiative de paix arabe.

68. **Mensur Akgün**, Directeur du Centre d'étude des tendances politiques mondiales à l'Université Kültür d'Istanbul, a dit qu'au Moyen-Orient la société civile mondiale collaborait activement avec différentes parties pour mettre fin au conflit israélo-palestinien et répondre aux besoins humanitaires du peuple palestinien. Il proposait à tous les acteurs de la société civile présents dans la salle de rechercher des moyens plus créatifs d'influencer les gouvernements, en particulier les États-Unis qui avaient été très souvent mentionnés au cours de la Réunion, pour jouer un rôle de médiation dans les discussions entre les parties.

69. Les organisations de la société civile pouvaient contester les embargos, sensibiliser le public et faciliter la médiation et la création d'un climat de confiance. Cependant, elles ne pouvaient remplacer l'action des États. En fait, elles ne pouvaient qu'aider et motiver les États et les organisations intergouvernementales telles que l'ONU dans l'exécution d'initiatives politiques ou humanitaires. Sans vouloir pointer du doigt l'inaction d'aucun pays, l'intervenant estimait que les États-Unis, qui continuaient d'utiliser leur droit de veto au Conseil de sécurité pour bloquer le consensus international sur la souveraineté palestinienne, portaient une responsabilité particulière.

70. Dans une large mesure, la société civile était implicitement responsable de l'inaction, de la réticence et de la partialité des États-Unis. Elle avait essayé de jouer un rôle de médiateur, de facilitateur et de fournisseur d'aide humanitaire, mais n'avait pas réussi à démontrer au public américain les souffrances des habitants de Gaza et de Cisjordanie. La société civile les avait transformés en statistiques. Par ailleurs, la principale partie prenante, à savoir le monde arabe, n'avait pas réussi à convertir sa puissance économique en « autorité morale » pour amener le

changement. En fin de compte, il fallait à la société civile un nouveau canal pour participer au processus politique.

71. **Nils Butenschøn**, Directeur du Centre norvégien pour les droits de l'homme à l'Université d'Oslo, a attiré l'attention sur le rôle, les contraintes et les difficultés des principaux « acteurs non étatiques » palestiniens: l'OLP, l'Autorité palestinienne et le Hamas. Depuis qu'Israël avait été reconnu comme un État en 1948, sa position dans les négociations était devenue beaucoup plus forte; l'asymétrie dans les relations israélo-palestiniennes n'avait pas changé dans les 17 années qui s'étaient écoulées depuis les Accords d'Oslo. En outre, le conflit n'était nullement proche d'un règlement pacifique, l'occupation n'avait pas pris fin et le mouvement national palestinien avait échoué en tant que force unie. La position palestinienne à Jérusalem-Est faisait l'objet de pressions énormes et la bande de Gaza était en état de siège et complètement coupée de la Cisjordanie.

72. Les « acteurs non étatiques » palestiniens étaient confrontés au dilemme fondamental auquel devaient faire face toutes les parties non étatiques lorsqu'elles traitaient avec les autorités d'un État : il n'y avait pas de stratégie gagnante. Si ces acteurs engageaient des négociations politiques, ils n'avaient que peu ou pas de moyens de pression pour négocier avec des gouvernements reconnus. Néanmoins, l'enseignement de l'histoire semblait être que ce n'était que lorsque les Palestiniens étaient relativement unis et qu'ils réclamaient leurs droits par des moyens juridiquement et moralement acceptables qu'ils étaient en mesure de mobiliser le type de force qui pouvait égaler la puissance économique, politique et militaire d'Israël.

73. Bien qu'elle puisse paraître impalpable, l'autorité morale de la cause palestinienne était grande, même s'il était peut-être difficile de l'identifier ou de la définir. Cela imposait une énorme responsabilité aux gardiens de cette « précieuse ressource », à savoir l'OLP, l'Autorité palestinienne et le Hamas. S'ils étaient en mesure de combiner leurs efforts comme le souhaitait leur peuple et de mobiliser de manière responsable l'énorme énergie des Palestiniens, l'objectif d'un État palestinien pourrait encore être atteint.

IV. Séance de clôture (Réunion internationale)

74. **Saviour Borg**, Rapporteur du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a lu les observations finales des organisateurs de la Réunion (voir Annexe I).

75. **Sedat Önal**, Directeur général adjoint pour le Moyen-Orient et l'Afrique au Ministère des affaires étrangères de Turquie, a dit que la Réunion avait contribué à sensibiliser le public à la situation intenable du territoire palestinien occupé et à l'effort global visant à mettre fin au conflit israélo-palestinien et réduire les tensions dans l'ensemble du Moyen-Orient.

76. Pour sa part, la Turquie estimait qu'au moment où la région entrait dans une nouvelle période critique, il fallait que les parties prenantes locales et internationales adoptent des mesures globales, multidimensionnelles et d'envergure. Il fallait aussi une adhésion ferme à une politique d'engagement constructif, par opposition à l'isolationnisme. Le lancement de pourparlers indirects avait été une mesure positive, mais il fallait aussi rétablir la confiance des deux parties pour

poursuivre les pourparlers. À cette fin, le maintien par la communauté internationale de sa détermination était essentiel pour qu'en définitive un État palestinien souverain et viable puisse voir le jour.

77. **Riyad Mansour**, Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, a dit que la Turquie était une force régionale majeure ayant des relations étroites avec les Palestiniens, les Israéliens et le monde arabe. Elle avait également des relations solides avec la communauté internationale dans son ensemble, dont les États-Unis. Le Comité avait choisi de tenir la Réunion en Turquie dans l'espoir que son pragmatisme pourrait influencer sur la situation. Il importait aussi de relever que la Turquie était membre du Conseil de sécurité en cet instant historique où la situation de Jérusalem devenait intenable et où démarraient les pourparlers indirects par l'entremise des États-Unis. La Turquie avait démontré au sein du Conseil sa détermination à rechercher des solutions avisées à toute une gamme de questions internationales.

78. Il était probable que la délégation palestinienne saisisse dans les prochains mois le Conseil de sécurité pour l'encourager à prendre des mesures concernant la situation à Jérusalem et l'expansion des colonies israéliennes. Il se pouvait aussi qu'elle demande au Conseil d'adopter une résolution reconnaissant l'État souverain de Palestine. La Turquie pouvait apporter son aide sur un certain nombre de questions que les Palestiniens considéraient comme essentielles, notamment réclamer la fourniture d'une aide humanitaire à Gaza, promouvoir la réconciliation palestinienne et aider au renforcement de la solidarité régionale.

79. Enfin, à mesure que les quatre mois de pourparlers indirects s'écouleraient, la solidarité nationale, régionale et internationale serait essentielle pour veiller à ce que ces négociations soient menées avec sérieux et qu'Israël respecte tout accord qui en serait issu. Les Palestiniens étaient las de la « routine » et il fallait espérer que, dans les mois à venir, on assisterait à la mobilisation de la volonté internationale de voir se créer un État palestinien souverain.

80. **Zahir Tanin**, Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et Chef de sa délégation, a rappelé que certaines des questions discutées au cours de la Réunion étaient extrêmement sensibles, politiquement et émotionnellement. Mais aucune ne pouvait être négligée ni exclue des négociations sur le statut permanent, si l'on voulait parvenir à une paix durable. La communauté internationale avait la responsabilité juridique et morale de rétablir la justice. Rappelant que la cause fondamentale du conflit était l'occupation par Israël du territoire palestinien, l'intervenant a déploré le fait que les Palestiniens souffrent depuis bien trop longtemps. Les années d'occupation avaient également affecté la vie des Israéliens. Il fallait remédier d'urgence à cette situation inacceptable pour permettre à la fois aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre dans la paix et la sécurité. L'intervenant a annoncé que la réunion suivante organisée par le Comité, à savoir la Réunion sur la question de Palestine organisée par l'ONU pour la région de l'Afrique, se tiendrait à Rabat (Maroc) les 1^{er} et 2 juillet 2010.

V. Observations liminaires (Forum public)

81. **Mensur Akgün**, Directeur du Centre d'étude des tendances politiques mondiales à l'Université Kültür d'Istanbul, a souhaité la bienvenue aux participants et remercié de leur coopération l'ONU et le secrétariat du Comité pour l'exercice

des droits inaliénables du peuple palestinien. Il a indiqué que le Centre avait été établi environ un an et demi auparavant et menait des études sur la prévention et le règlement des conflits, concernant notamment des questions telles que les relations entre la Turquie et l'Arménie et Chypre.

82. **Zahir Tanin**, Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et Chef de sa délégation, a dit que Jérusalem, thème du Forum public, soulevait dans le monde entier des passions que peu d'autres endroits pouvaient susciter. Et pourtant ces passions, au lieu d'en faire un bastion de compréhension et d'harmonie interculturelles, transformaient l'une des grandes villes du monde de symbole de spiritualité et de coexistence en un symbole d'injustice et d'oppression. La communauté internationale n'avait jamais reconnu l'annexion de Jérusalem-Est par Israël après l'occupation de juin 1967.

83. Jérusalem-Est abritait de multiples sites religieux, archéologiques et culturels. Mais le contrôle de nombre d'entre eux tombait entre les mains de groupes de colons extrémistes. Il en résultait que les aspects chrétiens, musulmans et palestiniens de la ville étaient obliérés. En outre, en raison des restrictions israéliennes, les musulmans et chrétiens palestiniens n'avaient plus accès aux mosquées et églises historiques auxquelles ils étaient émotionnellement attachés. Tout accord qui n'inclurait pas Jérusalem-Est comme capitale du futur État palestinien ne conduirait pas à une paix israélo-palestinienne durable. En outre, les constructions de colonies, transferts de colons, démolitions de maisons, expulsions de résidents palestiniens et autres actions menés avec la caution de l'État et visant à modifier ou ayant pour objet de modifier le statut juridique et le caractère physique et démographique de la ville, constituaient autant de violations du droit international et devaient cesser et être annulés.

84. Le Forum public s'inscrivait dans le cadre du programme de coopération du Comité avec la société civile. L'intervenant a salué dans ce contexte les efforts des organisations de la société civile pour maintenir la légitimité internationale en ce qui concernait la question de Palestine sous forme d'activités de sensibilisation et de mobilisation de l'opinion publique et d'initiatives visant à atténuer les souffrances du peuple palestinien.

85. **Burhanettin Duran**, maître de conférences à l'Université Sehir d'Istanbul, a dit qu'il estimait que Jérusalem ne constituait pas seulement un élément critique de la solution de la question israélo-palestinienne, mais aussi sans doute la clef du règlement de tous les grands problèmes du Moyen-Orient. La Turquie le comprenait et s'efforçait depuis longtemps d'appliquer une politique globale, recouvrant des éléments tels que la sécurité pour tous, le dialogue politique, l'indépendance économique, l'harmonie culturelle et le respect mutuel. Comme la question de Jérusalem comportait de nombreuses dimensions allant au-delà de sa région immédiate, on ne pouvait pas la considérer simplement comme un problème entre Arabes et Israéliens. En fait, Jérusalem, élément central des grandes religions monothéistes du monde, détenait la clef d'une paix juste et durable dans l'ensemble du monde. Les organisations de la société civile devaient pousser Israël à se montrer à la hauteur de ses obligations en la matière et mettre fin aux expulsions et démolitions de maisons.

VI. Réunions-débats (Forum public)

86. Les animatrices du Forum public ont été **Phyllis Bennis**, Chargée de recherche à l'Institute for Policy Studies de Washington et **Sylvia Tiriyaki**, Directrice adjointe du Centre d'étude des tendances politiques mondiales à l'Université Kültür d'Istanbul.

87. Les premiers exposés ont porté sur le thème intitulé « La situation à Jérusalem », les thèmes subsidiaires étant les suivants : « La question des démolitions de maisons, expulsions forcées et implantations de colonies », « Droits de résidence et révocations de papiers d'identité » et « Préoccupations sécuritaires, concernant notamment la hausse de la criminalité ».

88. **Daphna Golan-Agnon**, Chargée de recherche au Minerva Center for Human Rights (Centre Minerva de défense des droits de l'homme) de l'Université hébraïque de Jérusalem, a souligné la division stricte de Jérusalem et rappelé que les enfants palestiniens allaient souvent à l'école dans des appartements loués et que l'eau de pluie n'était pas distribuée de manière égale. Son jeune fils avait été déconcerté par les différences saisissantes entre Jérusalem-Est et Jérusalem-Ouest. Par exemple, il s'était demandé pourquoi il n'y avait pas de trottoirs dans Jérusalem-Est. La ville était une illustration de ce qui devrait se produire dans le contexte israélo-palestinien plus large, à savoir que ses habitants commençaient à dire que « c'était assez ». Des manifestations avaient désormais lieu régulièrement. À peine deux semaines auparavant, son fils âgé de 20 ans avait été arrêté à Jérusalem lors d'une manifestation contre la police israélienne. La police lui avait cassé la main mais n'avait pas brisé sa volonté. La situation devenait tellement intenable qu'il ne suffisait plus de dénoncer publiquement Israël. Le moment était venu pour chacun de commencer à élaborer la vision d'une Jérusalem partagée. Chacun devait commencer à examiner le passé pour concevoir un avenir commun.

89. **Mousa Qous**, Chercheur au Centre pour les droits sociaux et économiques de Jérusalem, a dit que la politique israélienne à Jérusalem depuis le début de l'occupation de la ville avait été qu'il y ait le plus de Juifs et le moins de Palestiniens possible. Israël avait annexé les habitants et le territoire; les citoyens palestiniens se voyaient délivrer des cartes de résidents permanents sous des conditions strictes. En 1995, Israël avait commencé à appliquer le critère du « centre de vie », en vertu duquel les Palestiniens se rendant dans la ville ou en sortant devaient prouver que Jérusalem était leur centre de vie en apportant notamment leurs factures et permis de travail. À titre personnel, l'intervenant a mentionné que son épouse, Palestinienne de Cisjordanie avec laquelle il était marié depuis 12 ans, n'avait obtenu son permis de résidence à Jérusalem qu'un an auparavant. Les 11 premières années de leur union avaient été déterminées par leur lutte pour obtenir son droit de résidence. La police israélienne appliquait des méthodes d'oppression et de répression proches de l'apartheid et il était plus que temps pour la communauté internationale d'exiger des mesures.

90. Les exposés suivants ont porté sur le thème des « Possibilités de promotion d'un règlement juste et durable de la question de Jérusalem », les thèmes subsidiaires étant les suivants : « La question de Jérusalem en droit international », « Jérusalem-Est en tant que centre social, économique et culturel d'un futur État palestinien » et « Nécessité d'établir des institutions palestiniennes à Jérusalem-Est ».

91. **Phyllis Bennis** a souligné que les droits des Palestiniens n'étaient pas différents des droits de quiconque dans le monde. C'était pourquoi le travail des acteurs de la société civile devait se fonder sur ces droits. La société civile devait aussi veiller à ce que les gouvernements ne soutiennent pas des mesures abolissant les droits des Palestiniens ou d'autres groupes. Elle pouvait aussi contribuer à la création d'un front du refus; l'intervenante a rappelé à cet égard comment en 2003 l'ensemble du Conseil de sécurité s'était rebellé contre ses membres les plus puissants pour maintenir l'ONU hors de la guerre d'Iraq. La société civile devait aussi défendre le droit international. Sans la volonté du citoyen moyen d'en concrétiser les principes essentiels, la Déclaration universelle des droits de l'homme n'était qu'un chiffon de papier. Généralement, les gouvernements n'étaient pas enclins à faire ce qu'il fallait avant que les citoyens ne l'exigent, ce qui suggérait de réagir par des stratégies de boycott, de désinvestissement et de sanctions. Sur un plan positif, aux États-Unis, dont le Gouvernement portait une énorme responsabilité dans la création de la situation actuelle dans le territoire palestinien occupé et l'ensemble du Moyen-Orient, le discours politique sur ces questions commençait à changer chez l'Américain moyen. Changer de discours n'était pas suffisant, mais c'était à coup sûr un début. Il fallait une stratégie de sensibilisation, de promotion des droits et d'éducation pour modifier les lois et protéger les droits du peuple de Jérusalem.

92. **Nazmi Jubeh**, Codirecteur du Riwaq (Centre pour la conservation des monuments) à Ramallah, a dit que la politique israélienne à Jérusalem se fondait sur trois éléments principaux : la démographie, les terres et l'« israélisation » des caractéristiques physiques de la ville. Le « mur de séparation de l'apartheid » avait déchiré des communautés et des familles et fragmenté la structure sociale de Jérusalem-Est et la capacité politique des gens à combattre l'occupation. Il était triste et très troublant de constater que la plupart des gens vivant à Jérusalem-Est étaient désormais frappés de pauvreté, car avant 1993 Jérusalem avait été le centre social, culturel et éducatif de la vie palestinienne. Depuis, on avait assisté à la fermeture et destruction systématiques de toutes les institutions s'occupant de ces questions. La société civile avait continué de fonctionner, mais la question de Jérusalem ne pourrait être résolue tant que les institutions de la ville, en particulier ses centres culturels, ne seraient pas reconstruits et à nouveau opérationnels. Il fallait aussi un mécanisme ou une organisation d'inspiration arabe dans Jérusalem pour commencer à rétablir la capacité de ses institutions culturelles.

93. La dernière série d'exposés a porté sur le thème intitulé « Le rôle des acteurs non étatiques (de la société civile) dans la promotion de la paix à Jérusalem », les thèmes subsidiaires étant les suivants: « La signification spirituelle de Jérusalem : le dialogue interconfessionnel » et « La diplomatie interpersonnelle ».

94. **Ramzi Zananiri**, Directeur exécutif du Conseil des églises du Proche-Orient à Jérusalem, a dit que les théoriciens et autres experts des religions convenaient tous que Jérusalem était la ville sainte d'une terre sainte appartenant à l'humanité tout entière et, comme le disait la Bible, « La promesse de la terre est le prélude au salut universel ». Actuellement, au lieu d'inciter à l'unité entre toutes les confessions, Jérusalem devenait la braise susceptible d'embraser une troisième intifada. Pour que l'on puisse trouver une solution à la question globale du Moyen-Orient, il fallait que l'occupation israélienne, caractérisée par des mesures oppressives, comme une présence militaire massive dans les églises et les lieux saints, prenne fin. En dépit de la situation, les églises et organisations religieuses de toutes confessions

poursuivaient leurs efforts pour mettre fin à l'occupation. Des dialogues interculturels et interreligieux avaient lieu pour tenter d'ouvrir une brèche dans les remparts et obstacles érigés par l'occupation. En même temps, ces dialogues pouvaient être tributaires des luttes politiques. Les groupes religieux n'en poursuiraient pas moins leurs activités, car ils étaient remplis d'espoir et imprégnés de la puissance de Dieu.

95. **Fadwa Khader**, Directrice générale de l'Association Sunflower pour la protection des êtres humains et de l'environnement, a dit qu'elle avait ressenti la douleur d'être mère à Jérusalem. Ses fils adolescents, qui se trouvaient être chrétiens, avaient été détenus pendant des mois après avoir été arrêtés avec un groupe d'autres jeunes qui s'étaient réunis en 2000 pour protéger la mosquée Al-Aqsa. Soixante années d'agression et plus de 40 années d'occupation, c'était assez. Mais le harcèlement quotidien se poursuivait à Jérusalem, où les gens n'avaient pas accès à leurs propres ressources en eau, étaient forcés de travailler au noir et n'étaient pas en mesure de gagner leur vie là où ils habitaient. Les Palestiniens résidant à Jérusalem devaient payer 12 types différents d'impôts, sans bénéficier d'aucun service en retour. La société civile était « le Gouvernement » des gens à l'intérieur de Jérusalem. Ces organisations travaillaient de concert avec l'OLP pour permettre au peuple palestinien de vivre dans la dignité.

VII. Conclusions (Forum public)

96. **Zahir Tanin**, Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et Chef de sa délégation, a dit que le peuple palestinien avait trop souffert et pendant trop longtemps. Tous les acteurs, quelle que soit leur capacité, y compris les gouvernements, l'ONU et la société civile, devaient chacun jouer leur rôle pour ramener la justice au peuple palestinien. Le Comité rapporterait à New York les messages qu'il avait reçus dans le cadre du Forum public et en ferait part aux membres du Comité et, par leur intermédiaire, à l'ensemble des membres de l'ONU. Il importait de maintenir le contact et de collaborer à l'objectif commun : l'exercice par le peuple palestinien de ses droits inaliénables, de son droit à l'autodétermination, de son droit au retour des réfugiés palestiniens et de son droit à un État indépendant ayant Jérusalem-Est pour capitale.

Annexe I

Observations finales des organisateurs (Réunion internationale)

1. La **Réunion internationale des Nations Unies à l'appui du processus de paix israélo-palestinien** a été organisée à Istanbul les 25 et 26 mai 2010 par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Y ont participé des experts israéliens et palestiniens de renommée internationale, des représentants d'États Membres et de pays observateurs de l'Organisation des Nations Unies, des parlementaires, des représentants du système des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales ainsi que des représentants de la société civile, du monde universitaire et des médias.

2. L'objectif de la Réunion était d'offrir un cadre pour procéder à un échange de vues sur l'état actuel du processus de paix et débattre de propositions, d'idées et d'options pour faire progresser l'édification d'un État palestinien. La Réunion a débattu notamment des enseignements tirés des négociations antérieures et d'autres situations de conflit, du rôle de la médiation par des tierces parties, de Jérusalem en tant que clef de la paix israélo-palestinienne, du programme de l'Autorité palestinienne pour mettre fin à l'occupation et établir un État palestinien et de la recherche d'un consensus international pour l'établissement d'un État palestinien sur la base des frontières d'avant 1967.

3. Les organisateurs et participants ont remercié de ses observations liminaires S. E. M. Ahmet Davutoğlu, Ministre des affaires étrangères de Turquie, et se sont associés à son appel pour la concrétisation des droits inaliénables du peuple palestinien. Ils ont accueilli avec satisfaction le message du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et sa promesse de collaborer avec les parties à l'instauration d'une confiance mutuelle et à la création de conditions plus positives sur le terrain. Les organisateurs ont partagé l'évaluation exprimée dans son exposé liminaire par le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Robert Serry, selon laquelle il n'y avait pas d'alternative à la solution prévoyant deux États. Pour les Palestiniens, c'était le seul moyen politique d'avancer vers une autodétermination et une liberté nationales véritables et le seul cadre permettant d'établir l'unité de la Cisjordanie et de Gaza, de résoudre la question des réfugiés et de mettre fin aux restrictions quotidiennes imposées par l'occupation. Cette solution permettait aussi à Israël de conserver son caractère démocratique et son identité tout en gagnant en sécurité et légitimité dans la région.

4. Au cours de la Réunion, les participants ont passé en revue les efforts internationaux visant à la reprise des négociations israélo-palestiniennes. Les organisateurs ont pris note du fait que les participants accueillaient avec prudence la reprise des négociations entre les parties par le biais de pourparlers indirects par l'entremise des États-Unis. Les participants ont également souligné l'urgence de parvenir à des résultats concrets en ce qui concernait la situation sur le terrain pour créer un climat favorable à la négociation de toutes les questions liées au statut permanent en vue de mettre fin à l'occupation et d'établir deux États, la Palestine et Israël, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité sur la base des frontières du 4 Juin 1967. Ils ont estimé que les parties devaient tenir leurs engagements et obligations conformément au droit international et à la Feuille de route et s'abstenir de tout acte de provocation susceptible de nuire à l'occasion qui s'offrait. Il a été

souligné que la poursuite de l'action de la communauté internationale était essentielle pour faire avancer les négociations israélo-palestiniennes sur toutes les questions décisives. L'Initiative de paix arabe demeurait un élément important pour la promotion de la paix dans la région et il fallait la saisir.

5. Les organisateurs ont pris note avec satisfaction de l'échange de vues concernant les enseignements tirés des efforts antérieurs visant à parvenir à une solution. Il a été souligné que la paix ne pouvait être imposée et que les parties devaient avoir la volonté politique de parvenir à un accord. La médiation n'aboutirait pas si elle donnait la priorité aux besoins d'une partie par rapport à l'autre. Assurer la sécurité d'Israël et concrétiser les droits nationaux du peuple palestinien étaient des nécessités tout aussi impérieuses l'une que l'autre. Il fallait dans l'immédiat mettre l'accent sur le processus israélo-palestinien, mais il était impératif que la dimension régionale du conflit soit prise en compte au moment opportun. Il importait d'énoncer les principes devant guider les négociations sur la base du droit international, des résolutions de l'ONU et des accords signés. Par contre, des accords-cadres généraux et vagues ne fonctionneraient pas. Il fallait que les accords soient précis et prévoient des mécanismes de mise en œuvre et de suivi.

6. Les organisateurs partageaient les graves préoccupations des participants concernant les actions israéliennes sur le terrain qui avaient empêché les pourparlers de débiter plus tôt et menaçaient leur continuation. Ils s'inquiétaient de la politique appliquée par Israël à Jérusalem-Est, laquelle visait à en modifier le statut juridique et le caractère physique, démographique et culturel. Ils condamnaient l'expansion et le renforcement illégaux des colonies israéliennes à Jérusalem-Est et les mesures illégales et provocatrices prises à l'encontre des résidents palestiniens, notamment les démolitions de maisons, expulsions, confiscations de terres et révocations de droits de résidence. Ils soulignaient que ces actes constituaient des violations flagrantes de l'article 49 de la quatrième Convention de Genève et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

7. Il a été reconnu que Jérusalem était sacrée pour les chrétiens, les juifs et les musulmans du monde entier et le patrimoine commun de l'humanité et que les mesures israéliennes concernant les lieux saints étaient par conséquent totalement inacceptables. Les organisateurs ont souligné qu'un accord négocié sur le statut de Jérusalem devait prendre en considération les préoccupations politiques et religieuses de tous ses habitants. Un tel accord devait comporter des dispositions garanties sur le plan international pour assurer la liberté de religion et de conscience de ses habitants et garantir au peuple palestinien et aux peuples de toutes religions et nationalités un accès permanent, libre et sans entrave aux lieux saints. Les organisateurs ont également réaffirmé que tout accord qui n'inclurait pas Jérusalem-Est en tant que capitale d'un futur État palestinien ne conduirait pas à une paix israélo-palestinienne durable.

8. Les organisateurs partageaient les graves préoccupations exprimées par de nombreux participants au sujet des activités de peuplement menées par Israël dans le reste de la Cisjordanie en violation du droit humanitaire international ainsi que des obligations d'Israël au titre de la Feuille de route. Ils rappelaient que le Conseil de sécurité avait déterminé dans sa résolution 465 (1980) que la politique et les pratiques d'Israël consistant à installer des éléments de sa population et de nouveaux immigrants dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem, constituaient une violation flagrante de

la quatrième Convention de Genève. Ils avaient pris note de la suspension pendant 10 mois de la construction de nouvelles colonies en Cisjordanie et invitaient le Gouvernement israélien à prolonger ce moratoire indéfiniment et à l'étendre à Jérusalem-Est occupée afin de permettre la poursuite de négociations sérieuses sur le statut permanent.

9. Des inquiétudes ont été exprimées au sujet du nouvel ordre militaire israélien, qui avait pris effet en avril 2010, selon lequel tout Palestinien résidant en Cisjordanie pouvait être qualifié d'« infiltrateur » et déporté sur les ordres du commandement militaire israélien. Plusieurs Palestiniens avaient déjà été déportés de Cisjordanie sur la base de ces ordres. Les organisateurs soulignaient que ces ordres constituaient des violations graves de l'article 49 de la quatrième Convention de Genève et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Ils rappelaient qu'Israël était l'une des hautes parties contractantes du Pacte et avait des obligations juridiques en tant que Puissance occupante de la Cisjordanie.

10. Certains intervenants ont déploré l'absence de toute amélioration concrète de la situation humanitaire, économique et sociale dans la bande de Gaza. En raison du blocage délibéré par Israël des matériaux nécessaires aux efforts de reconstruction, les trois quarts des dégâts causés aux bâtiments et à l'infrastructure au cours de l'offensive militaire israélienne sur Gaza n'avaient pas été réparés. L'infrastructure pour l'adduction d'eau et l'assainissement était en ruine. Comme l'économie de Gaza continuait d'être paralysée par le blocus et la coupure des liens commerciaux, les activités économiques illégales, telles que la contrebande, dominaient. Des intervenants avaient demandé la levée immédiate du blocus de la bande de Gaza.

11. Les organisateurs ont réaffirmé qu'Israël, Puissance occupante, devait respecter ses obligations en vertu du droit humanitaire international, en particulier la quatrième Convention de Genève, qui lui faisait obligation, en tant que haute partie contractante, de protéger la population civile palestinienne du territoire qu'elle occupait et d'agir dans le cadre du droit international. L'applicabilité de la Convention au territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, avait été confirmée de manière répétée par la Conférence des Hautes Parties contractantes, l'Assemblée générale de l'ONU, le Conseil de sécurité et la Cour internationale de Justice. Les organisateurs déploraient le châtement collectif infligé à la population de la bande de Gaza et appelaient à l'ouverture de tous les points de passage conformément à l'Accord du 15 novembre 2005 réglant les déplacements et le passage.

12. Les organisateurs ont souligné l'importance du plan biennal pour l'édification d'un État, présenté en août 2009 par le Premier Ministre de l'Autorité palestinienne, Salam Fayyad, intitulé « Palestine : la fin de l'occupation et la création de l'État », qui visait à développer les institutions et renforcer les fondements du futur État de Palestine. La Réunion a été informée d'une initiative diplomatique récente lancée par l'Autorité palestinienne en vue d'obtenir le soutien international pour la création d'un État palestinien à la fin de la période prévue de mise en œuvre du Plan Fayyad (août 2011). Il a été souligné que près de 100 pays avaient déjà reconnu la Palestine en tant qu'État, la majorité l'ayant fait après la Proclamation d'un État par le Conseil national palestinien en novembre 1988. Les organisateurs avaient exprimé leur soutien complet à l'initiative diplomatique de l'Autorité palestinienne et estimaient que la communauté internationale dans son ensemble devrait être prête à reconnaître l'État de Palestine sur la base des frontières de 1967, y compris par une

résolution du Conseil de sécurité, une fois que l'État aurait été proclamé au moment opportun par l'Autorité palestinienne.

13. Les organisateurs ont réaffirmé qu'il n'y avait pas d'alternative à la solution prévoyant deux États, avec Israël et la Palestine vivant côte à côte dans la paix et la sécurité sur la base du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002), 1515 (2003), 1850 (2008) et 1860 (2009) et d'autres résolutions pertinentes de l'ONU. Des participants ont souligné qu'une condition essentielle et indispensable pour parvenir à un règlement permanent du conflit israélo-palestinien était qu'il soit mis fin à l'occupation par Israël du territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est. Ils ont également invité les dirigeants palestiniens, les chefs de toutes les factions et tous les Palestiniens à s'efforcer de parvenir à une réconciliation nationale, celle-ci étant une condition essentielle à une solution durable de la question de Palestine et à l'établissement d'un État palestinien viable, d'un seul tenant, souverain et démocratique.

14. Les organisateurs ont tenu à saluer le travail accompli par les organisations de la société civile pour soutenir Israéliens et Palestiniens dans leur recherche d'un règlement juste, durable et pacifique du conflit. Ils reconnaissaient et appréciaient le travail dévoué et courageux des organisations turques à l'appui du peuple palestinien consistant à mettre en œuvre des projets spécifiques en Cisjordanie ou visant à briser le blocus de Gaza pour apporter une aide humanitaire à ceux qui en avaient désespérément besoin.

15. De nombreux intervenants se sont félicités de l'organisation par le Comité de manifestations internationales, telles que la Réunion d'Istanbul, qui contribuaient à sensibiliser davantage la communauté internationale aux divers aspects de la question de Palestine et à mobiliser les gouvernements et l'opinion publique mondiale à l'appui d'une solution globale, juste et durable du conflit israélo-palestinien.

16. Les organisateurs, au nom des participants, ont remercié la Turquie, membre fondateur du Comité, du rôle important qu'elle jouait dans la recherche d'un règlement pacifique du conflit arabo-israélien et en tant que champion des droits inaliénables du peuple palestinien. Ils ont souligné que la participation de la Turquie et d'autres acteurs de la région et au-delà était essentielle pour parvenir à une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens et amener la stabilité au Moyen-Orient. Ils ont également exprimé leur profonde gratitude au Gouvernement turc et à son Ministère des affaires étrangères pour avoir accueilli la Réunion, pour l'aide et le soutien qu'ils avaient fournis au Comité et au Secrétariat de l'ONU dans sa préparation et pour la généreuse hospitalité dont ils avaient fait preuve.

Annexe II

Liste des participants (Réunion internationale)

Orateurs

| | |
|-------------------------------|--|
| M. Mensur Akgün | Directeur du Centre d'étude des tendances politiques mondiales à l'Université Kültür d'Istanbul Istanbul |
| M. Bassam Al-Salhi | Secrétaire général du Parti du peuple palestinien Membre du Conseil législatif palestinien Jérusalem |
| M. Nils Butenschøn | Directeur du Centre norvégien pour les droits de l'homme Professeur à l'Université d'Oslo Oslo |
| M ^{me} Michele Dunne | Associée principale à la Dotation Carnegie pour la paix internationale Rédactrice de l' <i>Arab Reform Bulletin</i> Washington |
| S. E. M. Nabil Fahmy | Doyen-fondateur de la School of Global Affairs and Public Policy de l'Université américaine du Caire Le Caire |
| M. Chinmaya Gharekhan | Ancien Envoyé spécial du Premier Ministre indien pour l'Asie occidentale et le Moyen-Orient Ancien Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient New Delhi |
| S. E. M. Nemer Hammad | Conseiller politique spécial du Président de l'Autorité palestinienne Ramallah |
| M. Jad Isaac | Directeur général de l'Institut de recherche appliquée de Jérusalem Jérusalem |
| S. E. M. Riyad Mansour | Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies New York |
| M. Richard Murphy | Chargé de recherche adjoint au Middle East Institute New York |
| M. Thomas Neu | Directeur du bureau local du Carter Center Ramallah |
| M. Güven Sak | Directeur de la Fondation turque pour la recherche en politique économique Ankara |
| M. Daniel Seidemann | Conseiller juridique Ir Amim Jérusalem |

Baronne Jennifer Tonge Membre de la Chambre des lords
Londres

**Animateurs et orateurs du Forum public des Nations Unies
à l'appui du peuple palestinien**

M^{me} Phyllis Bennis Chargée de recherche à l'Institute for Policy Studies
(animatrice/intervenante) Coprésidente du Réseau international de coordination
pour la Palestine

M^{me} Daphna Golan-Agnon Chargée de recherche au Minerva Center for Human Rights
(Centre Minerva de défense des droits de l'homme)
de l'Université hébraïque
Jérusalem

M. Nazmi Jubeh Codirecteur du Riwaq (Centre pour la conservation
des monuments)
Ramallah

M^{me} Fadwa Khader Directrice générale de l'Association Sunflower pour la protection
des êtres humains et de l'environnement
Jérusalem

M^{me} Sylvia Tiryaki Directrice adjointe du Centre d'étude des tendances politiques
(animatrice) mondiales à l'Université Kültür d'Istanbul
Istanbul

M. Mousa Qous Chercheur au Centre pour les droits sociaux et économiques
de Jérusalem
Jérusalem

M. Ramzi Zananiri Directeur exécutif du Conseil des Églises du Proche-Orient
Jérusalem

**Délégation du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple
palestinien**

S. E. M. Zahir Tanin Représentant permanent de l'Afghanistan auprès
de l'Organisation des Nations Unies
Chef de la délégation
Vice-Président du Comité

S. E. M. Pedro Nuñez
Mosquera Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation
des Nations Unies
Vice-Président du Comité

S. E. M. Saviour F. Borg Représentant permanent de Malte auprès de l'Organisation
des Nations Unies
Rapporteur du Comité

S. E. M^{me} María Rubiales
de Chamorro Représentante permanente du Nicaragua auprès de l'Organisation
des Nations Unies

S. E. M. Ertügrül Apakan Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

S. E. M. Riyad Mansour Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Représentant du Secrétaire général

M. Robert Serry Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus
de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire
général de l'Organisation des Nations Unies auprès
de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité
palestinienne

Gouvernements

Algérie S. E. M. Mouloud Hamai, Ambassadeur en Turquie
M. Rachid Nedah, Consul général à Istanbul
M. Abbes Belfatme, Consul général adjoint à Istanbul

Arabie saoudite M. Abdulwahab M. Sheikh, Consul général
M. Abdulmonem Al-Maghrabi, Vice-Consul général
M. Socrat Fawzi, fonctionnaire du consulat
Consulat général royal d'Istanbul

Autriche M. Paul Jenewin, Consul général
M. Gerhard Göte, Consul
Consulat général d'Istanbul

Bahreïn S. E. M. Ebrahim Yousuf El-Abdulla
Ambassadeur en Turquie

Bosnie-Herzégovine M^{me} Nidzara Ercan, Consul
Consulat général d'Istanbul

Chine M. Hua You, Premier Secrétaire
Ambassade d'Ankara

Chypre M. Andreas Kettis, conseiller (expert du Moyen-Orient)
Mission permanente auprès de l'Union européenne

Émirats arabes unis S. E. M. Tariq Al Heidan, Ministre adjoint des affaires étrangères
chargé des affaires politiques, Chef de la délégation
S. E. M. Mohammed Al Sowidie, Ambassadeur en Turquie
M. Hamad Al Shamsi, Deuxième Secrétaire
M. Salem Al Saedi, diplomate

États-Unis d'Amérique M. Michael Ahn, spécialiste des questions politiques
Ambassade d'Ankara

Fédération de Russie M. Alexey Erkhov
Consul général à Istanbul

France M. Thomas Guibert, Premier Secrétaire
Ambassade d'Ankara

Grèce M. Nikolaos Sigalas, Premier Secrétaire
Consulat général d'Istanbul

| | |
|------------------|--|
| Hongrie | S. E. M. Andras Gyenge Consul général à Istanbul |
| Inde | M. Vanlalhuma Consul général à Istanbul |
| Iraq | S. E. M. Ahmed Kamal Hasan Al-Kamaly, Consul général à Istanbul M ^{lle} Songul Zainal, Deuxième Secrétaire M ^{lle} Nada Mijwal, Troisième Secrétaire Consulat général d'Istanbul |
| Japon | M. Daisuke Okada, Deuxième Secrétaire Ambassade d'Ankara |
| Koweït | S. E. Sheikh Fahad Salim Al-Sabah, Consul général M. Khaled Al-Mutaira, Vice-Consul M. Tareq Hafez, traducteur Consulat général d'Istanbul |
| Liban | M. Walid Haydar, Consul à Istanbul |
| Malaisie | M. Badli Hisham Adam, Ministre-conseiller Ambassade en Turquie |
| Malte | M. Simon Pullicino, Consul général/conseiller Consulat général d'Istanbul |
| Maroc | M. Mohammed Yebari, membre du Cabinet du Ministre des affaires étrangères et de la coopération |
| Mexique | S. E. M. Jaime Garcia Amaral, Ambassadeur/Chef de la délégation Ambassade d'Ankara |
| Nouvelle-Zélande | M. Tom Kennedy, Deuxième Secrétaire Ambassade d'Ankara |
| Oman | S. A. Qais Salim Ali Al-Said, Ambassadeur du Sultanat d'Oman en Turquie M. Hüseyin Gülakan, Directeur des relations publiques M. Hasan Ali Bayraktar, assistant Ambassade d'Ankara |
| Pays-Bas | M. Matthijs E. C. Van der Plas, Chef adjoint de mission, Ambassade d'Ankara M. Onnon D. Kervers, Consul général à Istanbul |
| Philippines | S. E. M. Pedro O. Chan, Ambassadeur en Turquie M. Ralph Vincent C. Abarquez, fonctionnaire des affaires étrangères, Ministère des affaires étrangères, Manille |
| Qatar | M. Muhammed Al-Maadid, Consul général M. Khalid Al-Taie, traducteur Consulat général d'Istanbul |

| | |
|--------------------|--|
| République tchèque | M ^{me} Lucie Boudová, employée consulaire M ^{me} Ivana Kučerová, stagiaire Consulat général d'Istanbul |
| Roumanie | M ^{me} Stefana Greavu, Consul général M. Sorin Grama, Consul Consulat général d'Istanbul |
| Royaume-Uni | M. Crispian Wilson, Deuxième Secrétaire chargé des affaires politiques Ambassade d'Ankara |
| Serbie | M. Vasilije Petrović, Consul Consulat général d'Istanbul |
| Soudan | S. E. M. Adil Bashir Hassan Bashir, Consul général et Ambassadeur Consulat général d'Istanbul |
| Tunisie | S. E. M. Gley El Hadj Ambassadeur en Turquie |
| Turquie | S. E. M. Ahmet Davutoğlu, Ministre des affaires étrangères M. Sakir Ozkan Torunlar, Consul général à Jérusalem M. Cihad Erginay, Conseiller spécial du Ministre des affaires étrangères M. Ali Sarikaya, conseiller du Ministre des affaires étrangères M. Ali Riza Güney, Chef adjoint du Département du Moyen-Orient au Ministère des affaires étrangères M. Vehbi Dinçerler, Coordonnateur spécial pour le développement socioéconomique de la Palestine au Ministère des affaires étrangères M ^{me} Betül Merve Görücü, fonctionnaire au Département du Moyen-Orient du Ministère des affaires étrangères M. Yasemin Öztürk, attaché administratif M. Burak Özügergin, porte-parole |
| Yémen | M. Mahdi Saleh Nasser Al-Odami, conseiller Consulat général d'Istanbul |

États non membres au bénéfice d'une invitation permanente à participer en qualité d'observateurs aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale et ayant un bureau permanent au Siège

| | |
|-------------|--|
| Saint-Siège | S. E. l'Archevêque Antonio Lucibello Nonce apostolique en Turquie |
|-------------|--|

Entités au bénéfice d'une invitation permanente à participer en qualité d'observateurs aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale et ayant un bureau permanent au Siège

| | |
|-----------|---|
| Palestine | S. E. M. Nemer Hammad, Conseiller politique spécial du Président de l'Autorité palestinienne, Chef de la délégation S. E. M. Mufeed Shami, assistant du Ministre des affaires étrangères |
|-----------|---|

Chef du Secteur des relations multilatérales au Ministère
des affaires étrangères
S. E. M. Nabil Marouf, Ambassadeur en Turquie
M. Abdulkarim Al Khatib, Consul général à Istanbul
M. Abdullah Abu Shawish, Chef du Département des Nations
Unies au Ministère des affaires étrangères
M^{me} Caryl Lynn Mansour

Organisations intergouvernementales

| | |
|---|---|
| Ligue des États arabes | M ^{me} Suhair Bseiso, Directrice du Département des territoires arabes occupés M. Salah Aldeen Alshumeiri, Attaché au Département des territoires arabes occupés |
| Mouvement des pays non alignés | S. E. M. Hisham El-Zimaity, Ministre adjoint des affaires étrangères d'Égypte, représentant S. E. M. Hosni Mubarak, Président de l'Égypte et Président en exercice du Mouvement des pays non alignés |
| Organisation de la Conférence islamique | S. E. M. Samir Bakr Diab Secrétaire général adjoint chargé de la Palestine |

Organes, institutions et organismes des Nations Unies

| | |
|---|--|
| Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient | M. Robert Serry, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient M. Enrico Formica, assistant spécial |
| Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés | M. Karim Atassi, Représentant permanent adjoint en Turquie M ^{me} Brenda Goddard, juriste |
| Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) | M. Shahid Najam, Coordonnateur résident des Nations Unies en Turquie, Représentant résident du PNUD en Turquie |

Organisations de la société civile

| | |
|---|---|
| American Bord Heyeti | M ^{me} Elizabeth W. Frank, Secrétaire générale M ^{me} Clare Brandebur, associée M. Mohammed Bakari, associé |
| BADIL, Resource Center for Palestinian Residency and Refugee Rights | M ^{me} Adil Hassan Rania Almadi Représentante auprès de l'ONU à Genève |
| Center for Middle Eastern Strategic Studies (ORSAM) | M. Zafer Comez Assistant pour le Moyen-Orient |
| Centre d'étude des tendances politiques mondiales (Gpot) | M ^{me} Lenka Petkova |
| CETIM – Centre Europe Tiers Monde (Genève) | M ^{me} Mireille Fanon-Mendès |

| | |
|--|--|
| Comité pour l'amitié entre la Turquie et la Palestine | M. Zeyid Aslan, Président M. Murat Yildirim, Secrétaire général M. Hydar Kemal Kurt, comptable |
| Fédération syndicale mondiale | M. Mohammed A. M. Iqnaibi, Spécialiste des questions relatives à la Palestine |
| Fondation turque pour les études économiques et sociales (TESEV) | M ^{me} Sabiha Senyücel Gündoğar, Administratrice de programme |
| Institut de la culture arabe | M ^{me} Soraya Smaili, Directrice |
| Internal Displacement Monitoring Agency | M. Karim Khalil, analyste de pays (Iraq, Liban, territoire palestinien occupé, Syrie, Turquie, Yémen) |
| Kinder USA | M ^{me} Laila Al-Marayati, Présidente M ^{me} Dalell D. Mohmed, Directrice exécutive |
| Médecins du monde (branche turque) | M. Mehmet Güllüoğlu, coordonnateur de projets |
| Middle East Peace Foundation | M. Thomas Owen Mustric, Président-fondateur |
| Mouvement Euro-Med | M. Joe Mifsud, Coordonnateur |
| Université de Marmara | M ^{me} Aysegul Sever, maître de conférences en relations internationales |
| Université Kültür d'Istanbul/TASAM | S. E. M. Murat Bilhan, Président de la Plate-forme de politique étrangère de l'Université Kültür d'Istanbul et Vice-Président de TASAM |
| The Hollings Center | M ^{me} Sanem Güner, Coordonnatrice de programme |
| The Kvinna till Kvinna Foundation | M ^{me} Anna Levin, Coordonnatrice pour Israël et la Palestine |
| Médias | |
| 24 TV | M ^{me} Elif Özgen, reporter M. Sakir Sarsilmaz, cameraman M. Ekreni Fidan |
| Agence Anadolu | M. Muray Ozger, correspondant M. Sinan Gul M. Murat Paksoy |
| Agence de presse ANKA | M ^{me} Hamide Hangul, correspondante |
| Agence de presse chinoise Xinhua (bureau d'Istanbul) | M. Ming Chen, chef de bureau M. Özgür Aşçıoğlu, producteur-cameraman |
| Agence de presse Cihan | M. Gurkan Tuzlu, correspondant |
| Agence de presse Habertürk | M ^{me} Hatice Sözbilir Akkaya, correspondante M. Sedat Suna, photographe de presse M. Serkan Akkoç, photographe de presse M ^{me} Gulveda Ozgur, correspondante politique à New York |

| | |
|--|---|
| Agence de presse Reuters | M. Daren Butler, correspondant M ^{me} Ayla Jean Yackley, correspondante M. Mehmet Emin Caliskan M. Murad Sezer, chef photographe M. Osman Orsal, photographe |
| Al-Jazeera | M. Fekri Shaban, chef de bureau M. Nedal Siyam, producteur M. Suaip Ilbaz, correspondant M. Omar Khashram, correspondant M. Necati Gömez, cameraman M. Hayri Ozubur, cameraman M. Sağtay Yavaz, cameraman M. Engin Onuk |
| Chaîne d'information Al-Sharqiya | M. Mohammad Abdi |
| DHA | M. A. Pinar Çitak Kaygun, correspondant |
| Journal <i>Turkiye</i> | M. Hayrettin Turan, rédacteur pour l'étranger |
| Journal <i>Zaman</i> | M. Celil Sağır, rédacteur pour l'étranger M. Mustafa Edib Yilmaz, correspondant |
| <i>La Vanguardia</i> | M. Ricardo Ginés, reporter/correspondant |
| NTV | M. Ayberk Can Erturan, correspondant M. Alihan Sonmez, cameraman |
| Press TV | M ^{me} Jody Sabral, chef de bureau/correspondante M. Nurettin Imral, cameraman |
| Quotidien <i>Akşam</i> | M ^{me} Senay Yildiz, Directrice adjointe aux informations M. Uygur Taylan, photographe de presse |
| Quotidien et revue économique <i>Hürriyet</i> | M ^{me} Sevim Songün, reporter |
| Quotidien <i>Radikal Referans</i> Gazetesi | M ^{me} Ceyda Karan, rédactrice pour l'étranger M ^{me} N. Asli Tekinay, rédactrice en chef pour l'étranger M. Tamer Çetin, correspondant pour l'étranger |
| Samanyolu Haber | M. Adnan Topkapi, correspondant pour l'étranger |
| TRT (radio et télévision turques) | M. Alaeddin Eyicil, Directeur M. Huseyin Donmez, producteur M ^{me} Gonul Özer, correspondante pour les informations M. Mehmet Akifersoy, correspondant M. Mustafa Oguz, cameraman M. Ahmet Nafizkavi, cameraman M. Seyfi Sinan, cameraman (émissions en direct) M. Gokhan Eren, cameraman (émissions en direct) |